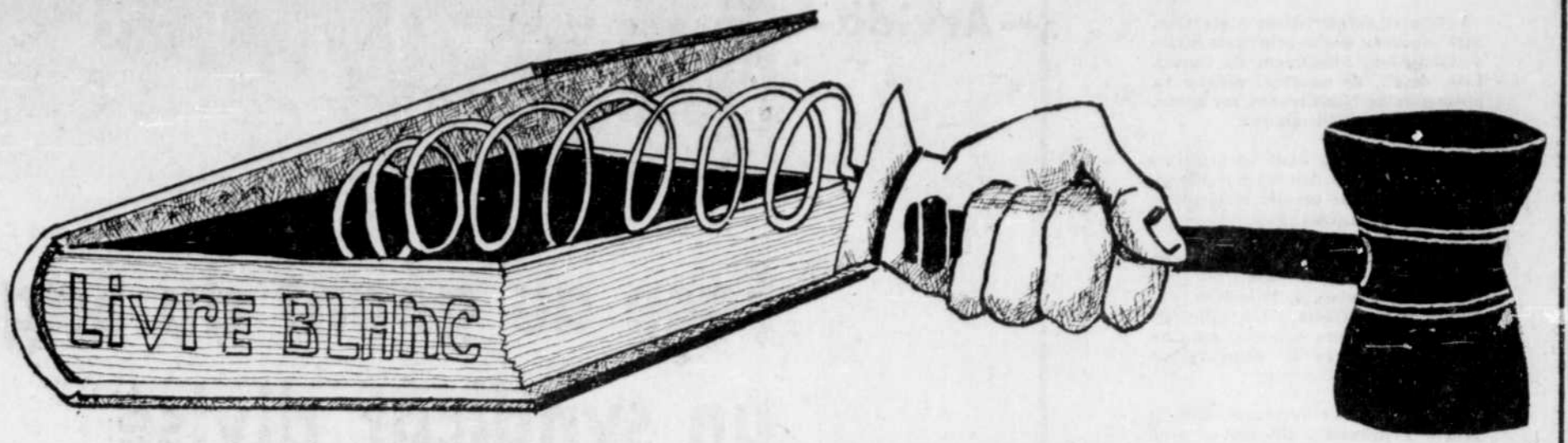


-Loth-75



La machine judiciaire était lourde. Elle sera allégée. Les cours de justice fonctionnaient au ralenti. On les fera battre au rythme de notre époque. La loi était poussiéreuse. On continue de la changer.

Mais dans ce remue-ménage, l'accès à la justice pour le petit salarié n'est pas une priorité. La gratuité de ses services demeure limitée à une minorité de citoyens. Le livre blanc de la justice, publié cette semaine par le ministre Jérôme Choquette n'y changera rien.

Comme si la justice après s'être approchée du citoyen avait décidé de le boudier. Comme si le gouvernement avait épuisé, déjà, les ressources de la social-démocratie.

## Un Livre blanc qui cadre mal avec la social-démocratie

par Ghislaine Rheault



Mises bout à bout, les 187 recommandations contenues dans le livre blanc publié cette semaine par le ministre Jérôme Choquette composent un portrait presque idyllique du système judiciaire de 1980.

Si l'on y regarde de plus près, elles annoncent toutefois le "gel" des mesures sociales d'accès à la justice pour les classes moyennes et défavorisées au profit d'un bouleversement de caractère structurel. La création d'une cour du Québec, la réforme du mode d'accès: des juges à la magistrature, l'ordre de mobilité, de disponibilité, de rapidité qui leur est adressé par le biais de voeux et de recommandations, laisse peu de place à l'extension ou au renforcement des mesures "sociales" dans le champ privilégié de la justice.

En avant-propos, outre l'annonce de l'encadrement des commissions d'enquête et l'énoncé d'une bataille future de "récupération constitutionnelle", le ministre fait le bilan des réformes de caractère social entreprises depuis quelques années par le ministère de la Justice.

La loi favorisant l'accès à la justice (dite communément loi sur les petites créances) et la loi sur l'aide juridique en constituent les morceaux de choix. Or il est évident, à la lecture du livre blanc, qu'on vient de mettre un cran d'arrêt à ces deux mesures progressistes.

D'autre part, les nouvelles mesures sociales tiennent en quelques paragraphes: la récupération des pensions alimentaires, l'indemnisation des victimes d'erreurs judiciaires, la création d'un service de conseillers des budgets à la disposition des citoyens qui se prévalent de la loi sur les dépôts volontaires. Leur qualité principale: l'imprécision.

### L'accès à la justice...rétréci

Depuis l'adoption de la loi sur les petites créances (1971), le coût de la vie a augmenté exactement de 36 pour cent (Statistique Canada). Si l'on arrondit les chiffres, on peut présumer que le montant des créances a augmenté dans une proportion semblable. De sorte que le champ d'application de la loi sur l'accès à la justice s'est rétréci du tiers. Entre-temps, on n'a pas jugé bon de "l'indexer".

Or, que propose le ministre?

"Que la compétence en matière de petites créances soit augmentée parallèlement à l'évolution du coût

de la vie et tienne toujours compte du rapport entre les frais d'avocat et le montant en jeu". (Recommandation 7.1)

Jusqu'où ira cette "augmentation de compétence"? Un passage du livre blanc est éclairant: "...la loi des petites créances a été bien accueillie. A tel point que des bruits se font jour périodiquement voulant que la compétence de la cour provinciale en cette matière soit élevée à \$1.000 ou à tout autre montant. Or, la procédure adaptée au jugement des petites réclamations n'est pas adaptée au jugement de causes plus importantes. Pour assurer l'économie de la justice en matière de petites causes, il a fallu réduire les exigences de la procédure. Ceci ne va pas sans risques". Page 230

On peut admettre ces risques pour des réclamations de \$300. On ne les admettrait plus pour \$1.000. L'argument ne tient pas.

Il faut donc s'attendre tout au plus à un rattrapage partiel ou total du champ d'application de la loi, rétréci à cause de l'augmentation du coût de la vie. L'évolution à ce chapitre s'est arrêtée. Et le ministère ne grugera pas plus avant dans la chasse-gardée des avocats.

Il entrouvre la porte toutefois aux petits artisans et commerçants jusque-là exclus comme "corporations". Ce qui pose le problème de la définition du petit ou du grand commerce. Et ce qui incite à se demander si les critères seront là plus élastiques qu'ils ne le sont dans la fixation des plafonds.

### L'aide juridique...figée

Actuellement, pour avoir accès à l'aide juridique, il ne faut pas gagner plus de \$70 par semaine si l'on est une personne seule, et \$135 si l'on a quatre dépendants. Au moment de la publication du rapport de l'Aide juridique en 1974, 1.975.000 citoyens du Québec en étaient théoriquement bénéficiaires. Depuis ce temps, en raison de l'augmentation des salaires et du coût de la vie, cette proportion du tiers s'est amenuisée.

Les gens de la classe moyenne paient pour une aide juridique dont ils ne bénéficient pas. Or, le livre blanc, laisse entrevoir la création d'un régime privé d'assurance juridique

pour la classe moyenne au lieu de proposer l'élargissement des services juridiques gratuits à une plus vaste clientèle issue de la classe moyenne.

Une telle mesure se révèle être davantage une forme d'assurance-chômage pour les avocats qu'une mesure de protection pour l'ensemble des citoyens. Cette possibilité sera étudiée, dit le livre blanc. On envisage d'examiner également la formule suédoise, qui donne accès à une aide juridique mitigée en faisant payer la population en tenant compte de ses ressources.

Plus sensible ici aux groupes qu'aux individus, le livre blanc promet d'élargir l'aide juridique à des associations sans but lucratif, même si les individus qui les composent ne sont pas admissibles selon la loi.

### Des mesures nouvelles

Qu'y a-t-il dans le livre blanc qui puisse toucher le citoyen moyen? Peu de choses, et vagues encore.

— L'annonce d'un projet d'étude sur la création d'un service de perception des pensions alimentaires. Là-dessus, le ministre s'interroge 1— sur la pertinence de créer ce service, compte tenu des coûts qu'un tel service entraînera pour l'Etat. 2— sur la sagesse d'assurer la perception de la totalité des pensions, plutôt que de s'en tenir au minimum vital pour la bénéficiaire et ses dépendants.

Or, jusqu'ici les recours ordinaires des tribunaux se sont révélés inopérants. Dans ce contexte, l'hésitation du ministre à témoigner d'une ferme intention de créer un tel service est décevante.

— L'indemnisation des victimes d'erreurs judiciaires. On peut présumer, en faveur du système, qu'elles ne sont pas légion. Cette mesure ne touche donc qu'une très faible partie de la population.

— La création d'un service de conseillers budgétaires pour les personnes soumises à la loi sur les dépôts et les faillites.

### Et encore...?

Sans doute, le justiciable moyen sera-t-il touché par l'accélération du processus judiciaire, l'allègement des procédures, l'augmentation des rétributions des témoins, la prolongation de l'année judiciaire des auditions quotidiennes des tribunaux. Par la création d'une section famille et jeunesse à la cour du Québec, et, en définitive, par le bouleversement des structures judiciaires. Mais force est de constater que le livre blanc, pièce-maîtresse d'un gouvernement de la social-démocratie, l'a gravement négligée.

### Entre la ligne dure et la ligne douce

Les mesures contenues dans le livre blanc oscillent entre la ligne dure et la ligne douce: en voici des exemples:

#### La ligne dure

Le document prétend annoncer la protection du secret professionnel des journalistes, "sauf dans les cas où la divulgation de leurs sources d'information peut affecter l'issue d'un procès ou les intérêts de la justice". Cette réserve rend dérisoire la concession que prétend faire le livre blanc.

Le document consacre, en outre, le caractère exceptionnel des informations sur les citoyens qui sont "fichées", aussitôt qu'elles ont trait à la "sécurité de l'Etat, aux relations intergouvernementales, à la poursuite d'actes criminels". Ce qui laisse, comme on l'a déjà vu au cours de l'histoire récente, la porte ouverte aux interprétations abusives.

#### La ligne douce

Le livre blanc recommande l'accroissement des mises en liberté conditionnelles en prônant qu'elles soient accompagnées de mécanismes d'évaluation.

Il suggère que des lois autorisent des juges à prendre en considération les ressources et les revenus des inculpés dans la fixation des amendes.

Il promet des services de consultations familiales et un service d'enquêtes sociales auprès de la cour supérieure.

### AIR FRANCE

vous fait part  
de sa nouvelle adresse  
2, Place Québec, suite 742  
Québec

### MAISON À VENDRE

à Sillery  
Vue sur le fleuve, avec  
foyer, neuf (9) chambres,  
terrain de 49.000 pieds  
carrés. Directement du pro-  
priétaire. Téléphoner à:  
651-0939

### RUEL

**BUSINESS COLLEGE LEVIS**  
34, Côte du Passage-Tel.: 837-7295 Parnis 170611  
offre des cours de perfectionnement intensifs  
Correspondance: Steno bilingue  
Dactylo, Dictaphone  
(Toute la journée) - 1 mois ou plus  
Français GRAMMATICAL CONVERSATION ANGLAISE  
Bureau ouvert de 9h à 5h. Téléphonez pour rendez-vous  
FILLES DU SEC. V OU CEGEP PROF.

### vermont-sur-le-lac STONEHAM



### TERRAINS À VENDRE

- Lots boisés, vue sur le lac.
- Noyez qu'une "Résidence-Chalet" dans ce développement domiciliaire et profitez des sports d'été et d'hiver ainsi que des avantages de taxes peu dispendieuses.
- 3 centres de ski dans un rayon de 2 milles.
- AUCUN DELAI DE CONSTRUCTION, construction par l'entrepreneur de votre choix.

BUREAUX SUR LES LIEUX  
OUVERTS TOUS LES JOURS.  
POUR INFORMATIONS:  
848-3192 HENRI GAGNON, PROP.



### ENTREPRENEUR PAYSAGISTE

- FINITION DE PARTERRE
- PELOUSE, PLANTATION, PATIO
- SERVICE DE PLANS
- ESTIME GRATUIT

### CENTRE JARDIN...

ARBRES - ARBUSTES - CONIFERES - FLEURS ET ENGRAIS

Tout pour le jardin!

### planivert INC.

568 TRANS-CANADA O. LEVIS / TEL.: 833-3323

### FEU VERT AU CYCLOMOTEUR



Bombardier vous offre  
le cyclomoteur de  
renommée  
internationale...

SEULEMENT  
\$449<sup>95</sup>

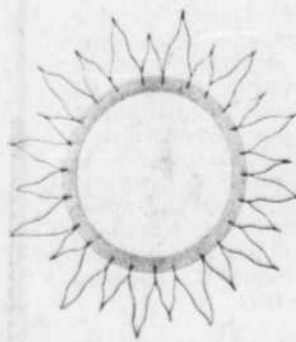
Venez en faire l'essai chez...  
OUVERT LE SOIR



**PRESTO SPORTS**

4252 boul. Henri-Bourassa. Tel.: 628-2317

FACILITES DE PAIEMENT



Une journée  
sans  
**LE SOLEIL**  
c'est comme un  
jour sans soleil...

Le cinquantième anniversaire de l'implantation des usines Alcan au pays des Tremblay n'a pas été, jusqu'à maintenant, le prétexte à des grandes réjouissances.

Le service des relations publiques du plus important employeur saguenéen travaille, il est vrai, à préparer la "fête", mais les problèmes industriels et ouvriers ont vite éliminé les sourires.

Une première réduction de 135.000 tonnes, par année, sur l'ensemble du territoire canadien, s'était traduite par la mise au rancart de quelque 250 travailleurs, à la fin de janvier.

Le 24 avril dernier, Alcan Aluminium Ltee annonçait que sa principale filiale d'exploitation, Aluminium du Canada Ltee, devait, de nouveau, réduire sa production de 76.000 tonnes, par année, dans ses usines d'électrolyse.

L'usine d'Arvida était particulièrement visée et 500 des 630 travailleurs touchés par cette mesure résident au royaume du Saguenay.

Enfin, le 18 avril, un incident banal a déclenché un arrêt de travail des 1.300 ouvriers spécialisés de la section "entretien et réparation". Les salles de cuve sont toujours ouvertes, mais on ignore si elles le demeureront longtemps.

"Quand l'Alcan éternue, toute la région s'enrhume", affirme-t-on avec justesse.

par Claude Vaillancourt

L'arrêt de travail des 1.300 ouvriers spécialisés de l'Alcan a rapidement pris la vedette, reléguant au deuxième plan les congédiements consécutifs à la baisse de production.

Voyons d'abord les raisons officielles qui ont suscité le mécontentement des travailleurs:

Le 18 avril, la compagnie affecte un employé du groupe des électriciens de la division de l'entretien et des services à un poste de contremaître pour une durée de deux semaines.

"Comme cela se fait normalement dans ce genre de nomination de courte durée, explique un porte-parole de la compagnie, le remplaçant a été choisi parmi les membres de l'équipe en question, pour ses qualifications."

Mme Danielle Hébert-Carrier, du service des relations publiques, précise aussi que cet employé était l'un de ceux ayant le plus d'ancienneté, dans son groupe.

N'acceptant pas la nomination, un groupe d'électriciens interrompent leurs activités. Les dirigeants syndicaux de la division interviennent alors auprès du contremaître général.

Il n'est évidemment pas question pour la compagnie de permettre à ses travailleurs de décider du choix de ses contremaîtres. Celui-ci est maintenu à son poste.

A l'encontre de la politique généralement appliquée aux usines Alcan, le contremaître général décide aussi de fermer les yeux sur le court arrêt de travail, de sorte que le chèque de paie des électriciens ne sera pas amputé de la somme correspondant au temps non travaillé.

Les travailleurs se déclarent satisfaits. La haute direction riposte et renverse la décision de son contremaître général. Il y aura des coupures dans le prochain chèque de paie.



Arvida

Photo: Real Tremblay

## Face au géant du Saguenay, un syndicat divisé

C'est alors le début de l'escalade. La vingtaine d'électriciens alertent les ouvriers spécialisés et jour après jour le nombre de travailleurs qui refusent de se présenter au travail s'accroît.

Ils sont maintenant 1.300 dans la rue!

De ce nombre, 150 viennent aussi de recevoir un avis de suspension pour une période de cinq jours et onze autres pour un laps de temps indéterminé.

Que peut bien négocier un exécutif dans de telles circonstances?

"Il n'y a pas de solution possible au conflit", admet carrément le président de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium, M. Jean Halley.

"Tout ce qu'on peut demander, ajoute-t-il, c'est la levée des suspensions contre les syndiqués."

### Le super-comité

On aura vite compris que d'autres raisons sont à la base de ce conflit.

Il aura fallu attendre plusieurs jours, cependant, avant d'en connaître les motifs cachés. Et encore, tout se dit à demi-mots, en cachette, après avoir pris l'assurance que les noms des informateurs seront gardés confidentiellement.

La compagnie Alcan n'est pas la cible de ceux qui ont déclenché l'arrêt de travail. Elle peut même se réjouir puisque les réserves sont énormes sur le continent nord-américain. Un arrêt de travail prolongé lui permettrait d'écouler son surplus de production.

L'incident né de la nomination du contremaître n'a été qu'un prétexte pour plonger le président de la FSSA, M. Halley, dans l'eau bouillante. Son leadership est contesté et il s'agit de créer des situations embarrassantes.

"S'il ne saute pas tout de suite, a-t-on indiqué, il nous sera impossible de le coincer plus tard."

On lui reproche d'agir mollement avec la direction de l'usine d'Arvida.

"L'ère des bonnes relations avec l'Alcan doit se terminer," clament ces informateurs.

Il semble acquis que les anti-Halley sont concentrés précisément dans la division "entretien et service".

Fort curieusement, d'ailleurs, le président Halley, très démocratique, a accepté la formation d'un super-comité des ouvriers spécialisés.

Il s'agit pratiquement d'un syndicat à l'intérieur du syndicat.

Un peu la réplique du regroupement des métiers mécaniques que préconise André "Dédé" Desjardins au sein de la FTQ-construction.

Dans ce cas-ci, ce sont les ouvriers affectés à la réparation et à l'entretien de la machinerie qui se sont regroupés pour revendiquer des conditions de travail jugées particulières à leur emploi.

On y discute des salaires, des conditions d'hygiène, de la tâche, bref, tout ce qui préoccupe un syndicat.

Le président de la FSSA admet l'existence de cette force rebelle.

"J'ai toujours eu de l'opposition depuis que je suis président", il rajoute, prudemment: "Il se peut que bon nombre de ces récalcitrants soient au sein de ce comité. Je suis moi-même un travailleur spécialisé et je constate qu'on ne peut être prophète en son pays".

### Des échecs syndicaux

L'unité est d'autant plus fragile que l'organisation syndicale vient à peine de terminer les négociations pour la réouverture de la convention collective de travail.

L'indexation des salaires semblait recueillir l'assentiment des 6.000 travailleurs de l'usine d'Arvida, Jean Halley le premier. La bataille s'annonçait dure mais ils étaient déterminés à la gagner, quel que soit le prix.

La compagnie Alcan a bien consenti à réajuster les salaires, mais il n'y a pas eu d'indexation.

Le syndicat en est ressorti tiraillé, le vote étant de 53 pour cent pour l'acceptation des propositions.

Plusieurs mois auparavant, soit durant l'été 1973, 48 travailleurs avaient été suspendus pour les gestes qu'ils avaient posés sur les lignes de piquetage, durant une grève légale.

Jean Halley avait juré que les syndiqués ne reprendraient le travail que lorsque leurs camarades auraient été blanchis.

Tel n'a pas été le cas. On a préféré l'arbitrage et le juge René Lippé a maintenu les "longues" suspensions.

Le président contesté ne s'en fait pas pour cela.

Au lendemain de ces révélations, il se présentait devant le comité des travailleurs spécialisés.

Cinq minutes à peine après le début de son allocution, il recevait les applaudissements chaleureux du groupe.

Les instigateurs de la révolte ont sans doute sous-estimé la force de leur chef syndical, même si son passé syndical peut être entaché, à certains moments.

Jean Halley n'a eu qu'à parler de "mauvaises interprétations" pour les rallier, de nouveau.

Il n'en demeure pas moins que l'on assiste à une guerre d'usure entre l'Alcan et ses travailleurs.

Les prochains jours nous permettront de connaître aussi combien de soldats la FSSA est prête à faire entrer dans la bataille.

A la veille de la publication du rapport de la Commission d'enquête sur l'exercice des libertés syndicales, M. Raymond Laliberté a accepté de commenter, pour LE SOLEIL, les travaux de cette commission.

Ces observations sont d'autant plus intéressantes que l'ex-président de la CEQ devait être, à l'origine, un des trois membres de la Commission Cliche. On se rappellera que l'université Laval lui ayant refusé son congé, c'est M. Guy Chevrete, actuel vice-président de la CEQ, qui l'a remplacé.

M. Laliberté s'est dit déçu que la commission se soit confinée à un rôle quasi judiciaire et qu'elle ait évité les grands débats fondamentaux sur l'orientation idéologique des syndicats.

## La faute de la Commission Cliche

une entrevue de Léonce Gaudreault



qu'une bonne partie de la preuve s'est appuyée sur l'écoute électronique pratiquée par les agences du ministère de la Justice.

"Il semble qu'elle ne se fait pas de façon aussi intensive en ce qui concerne les employeurs. Mais ça, c'est un peu parce que les règles du jeu du monde économique sont quasi acceptées comme telles, y compris de nos gouvernements. De telle sorte qu'on n'ira pas espionner "électroniquement" ce qui se passe entre deux entrepreneurs, parce qu'on exerce une sorte de tolérance à cet égard."

### Sortir du cercle vicieux

Au-delà de ces constatations et au-delà même de ce que pourra contenir le rapport, ce qui intéresse davantage M. Laliberté pour l'avenir du mouvement syndical, c'est que les groupes syndicaux cherchent à sortir du cercle vicieux dans lequel ils se sont enfoncés en pratiquant un syndicalisme d'affaire.

La recherche d'un équilibre des rapports de force inhérente aux règles économiques actuelles fait que, par exemple, des notions de monopole syndical ressortent tout naturellement comme objectif. Ce phénomène qui est, pour tout groupe ou individu, de chercher à "tirer son épingle du jeu", donne lieu à toutes sortes d'abus. Et il ne croit pas possible de pouvoir déterminer à l'avance ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, d'établir la limite qu'il ne faut pas franchir, à moins de supposer une sorte de moralité à toute épreuve, que l'on ne retrouve pas de toute façon dans le monde économique; même des citoyens ordinaires essaient de frauder le fisc.

Précisant qu'il s'en tenait à une analyse politique du phénomène et qu'il ne suggérerait pas de verser dans le socialisme, indépendamment de ses options personnelles, M. Laliberté croit que les groupes syndicaux doivent discuter eux-mêmes d'une façon de procéder qui n'épouserait pas le jeu habituel des industriels.

Mais, ce faisant, en cherchant à briser le cercle, il reconnaît que la conséquence sera de remettre en question les règles mêmes du jeu économique et en somme de se donner une nouvelle vision de la société.

En s'enfermant, comme elle l'a fait, dans un cadre d'enquête publique de type quasi judiciaire, la Commission Cliche devait forcément donner une image partielle de la réalité qu'elle devait cerner.

C'est le monde syndical qui a écopé!

L'image publique très négative qui s'en est dégagée, surtout tournée vers le monde syndical, risque de nuire non seulement à la FTQ mais aussi à toutes les centrales ouvrières et au mouvement syndical de façon plus globale.

En plus d'avoir à assainir ses rangs, le mouvement syndical a à tirer la leçon qui s'impose: tenter de rompre le cercle vicieux dans lequel le "syndicalisme d'affaires" l'a placé.

Cette forme de syndicalisme, qui est la contrepartie conforme aux règles du jeu de notre système économique, a la propriété de déboucher sur des formes d'abus, comme ceux identifiés par la Commission Cliche.

En tentant d'y mettre fin, le mouvement syndical devrait tout naturellement déboucher sur une remise en question des règles du jeu économique imposées dans notre société nord-américaine.

On sait déjà les efforts difficiles que font la CEQ, et dans une moindre mesure la CSN (ce qui a provoqué la

scission de la CSD), pour tenter d'amorcer le changement. On peut fort bien imaginer le faible écho que cet appel peut avoir à la FTQ, dont les effectifs sont majoritairement ouvriers et qui dépend en grande partie des centrales ouvrières américaines, connues pour leur "affairisme".

### Pas de débats fondamentaux

Ce qu'aurait souhaité M. Laliberté, c'est que la Commission Cliche ait donné lieu à des débats fondamentaux au cours de ses audiences publiques. Elle ne l'a pas fait, comme elle n'entend pas plus le faire après la publication de ses recommandations.

M. Laliberté retient le fait que la Commission n'ait pas accepté de rendre publics, au cours de ses audiences, les nombreux travaux de recherches qu'elle a commandés à des spécialistes; comme elle a décidé en dernier lieu de ne pas soumettre à la discussion d'un groupe de travail (task force) extérieur ses diverses hypothèses de solutions, en justifiant sa position par l'urgence de faire immédiatement des recommandations en raison de la prochaine période de maraudage syndical, sur les chantiers de construction, à l'automne.

Cette raison ne justifie pas le risque de produire un rapport incomplet. Les problèmes de la construc-

tion ne sont tout de même pas récents. En somme, l'ancien leader syndical estime qu'il aurait sans doute mieux valu que la Commission demande du gouvernement un nouveau délai pour approfondir, publiquement, l'objet de son enquête et sorte de son cadre quasi-judiciaire, comme le lui permettait les règles habituelles des commissions d'enquête.

"Dans cette mesure-là, et parce que la Commission a présenté des dossiers qui méritaient surtout en question des gens du monde syndical, c'est le côté proprement malicieux de certains représentants syndicaux qui est ressorti, d'où l'image projetée dans le public." Du fait, comme le rappelle M. Laliberté, que notre société n'approuve pas spontanément le mouvement syndical, on peut déplorer l'impact que cela a pu avoir.

Ce déséquilibre entre la preuve publique sur les syndicats et celle sur les patrons tient surtout au fait

# Et si la FTQ sortait renforcée des travaux de la Commission Cliche

En décembre dernier, lors de la suspension des travaux de la Commission Cliche, on entendait les commentateurs les plus violents à propos de la Fédération des travailleurs du Québec, la FTQ. On lui promettait le plus sombre avenir, comme pour la punir d'avoir gardé si longtemps en son sein les auteurs des petits et grands crimes dont venait de se repaître une opinion publique insatiable.

Les plus sévères parlaient d'un système criminel enveloppé dans les hardes du syndicalisme. Et ils en rendaient responsables les dirigeants et les militants de la FTQ. L'heure n'était pas aux nuances, ni aux sympathies pour le syndicalisme. Les trois autres centrales accusèrent le coup.

D'autres, minoritaires, acceptaient immédiatement la thèse officielle de la centrale, qui parlait de quelques bandits et de quelques abus, voire de quelques erreurs de jugement explicables par le désordre général de l'industrie de la construction.

Les porte-parole les plus officiels de la FTQ et des syndicats forts qui la constituent refusaient d'admettre l'influence de l'affaire Cliche-construction, et narquaient les moralistes au cœur tendre qui y voyaient une menace.

De plus, les gestes que la FTQ a posés, qu'il s'agisse de la tutelle de Fernand Daoust sur le Conseil des métiers de la construction, de l'examen de conscience du président Louis Laberge ou des appels au ralliement dans les régions et dans les syndicats, sont autant d'indices que la FTQ vient de traverser un grand moment.

Le plus discrètement possible, à l'abri de la grande presse qui continuait à faire chaque jour son procès à partir des témoignages de la Commission Cliche, la FTQ a mis fin à sa stupeur, a sorti de leur isolement rassurant ses éléments les plus crédibles et les moins compromis par le scandale systématique du CPMC, et a entrepris sa transformation.

Le diagnostic, il a fallu admettre qu'il était fondé après avoir rencontré des dirigeants, des militants et des permanents de la centrale et de quelques-uns de ses syndicats affiliés. Comme il contredit l'opinion généralement répandue, et qu'il choque les préjugés entretenus, il a fallu le confronter avec des documents,

et comparer soigneusement les propos recueillis auprès des principaux acteurs du débat.

Comme il n'était pas utile d'inculper ou de justifier la centrale et ses dirigeants, la question était la suivante: quelle influence les révélations de la Commission Cliche ont-elles pu avoir sur la FTQ? Comment a-t-elle réagi?

Les principaux indicateurs servant à mesurer l'efficacité syndicale ont été: leadership, recrutement, cotisation, image, rapport dirigeants-dirigés, circulation interne de l'information, séquence des réunions décisionnelles, etc.

Une seule conclusion: la FTQ traverse la plus importante crise de son histoire, et s'engage dans un processus de changements profonds qui la conduira à son congrès général de décembre.

Ce processus est fragile, nul ne peut prévoir son aboutissement, mais chacun sait que les plombiers d'aujourd'hui visent à faire de la FTQ une centrale autonome, nantie de pouvoirs de surveillance et de contrôle sur ses affiliés, pouvoirs qui lui font tragiquement défaut. Le débat promet d'être très serré, mais les stratégies sont devenues transparentes, et les adversaires traditionnels de l'autonomie auraient dû manifester leur opposition. Et ils ne l'ont pas encore fait.

Depuis 1957, l'année de sa fondation, la FTQ a vécu bien des crises. Comme il s'agit d'un regroupement volontaire et non d'une véritable centrale organisant directement les travailleurs et dirigeant leurs syndicats, la FTQ a toujours été le lieu de tensions intérieures et l'objet de pressions extérieures. Il n'est pas facile d'analyser sa structure ni de chercher à expliquer les gestes de son président Louis Laberge. Davantage un représentant qu'un chef, celui-ci exprime à lui seul la complexité de la FTQ.

Depuis les trois ou quatre derniers congrès, l'équipe Laberge - Daoust animait un mouvement d'autonomie qui n'avait pas encore donné les résultats voulus. S'il faut en croire les témoins d'aujourd'hui, l'impossibilité pour la centrale de reprendre les mêmes pouvoirs qu'elle avait dû céder au CPMC de André Desjardins, et le recours à un tiers pour procéder à son nettoyage, en auront été les dernières épreuves.



## La FTQ

La Fédération des travailleurs du Québec est née, en 1957, de la fusion de la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ) et de la Fédération provinciale des travailleurs du Québec (FPTQ). Ce processus de fusion des fédérations de métiers et d'industrie venait d'aboutir à la création du Congrès du travail du Canada, centrale mère à laquelle est affiliée la FTQ, qui constitue un regroupement provincial et volontaire de syndicats. Aux États-Unis, en même temps, on assistait à la fusion des deux grandes centrales AFL et CIO.

La FTQ compte 85 grands syndicats, répartis en 1,000 sections et présents dans environ 10,000 entreprises installées au Québec. Plus de 350,000 travailleurs sont membres des syndicats affiliés, et plus de 280,000 fournissent leur cotisation. La liste suivante compare les 18 grands secteurs:

— Mines et métallurgie	37,200
— Bois, pâtes et papier	15,300
— Textile	6,900
— Confection et vêtement	18,000
— Construction	40,000
— Alimentation	12,000
— Fonction publique	32,000
— Gouvern. fédéral (employés)	18,000
— Services de soutien (298)	16,000
— Commerce	15,000
— Employés de bureau	5,000
— Arts graphiques	4,200
— Restauration (hôtels)	4,200
— Information et communication	5,000
— Automobile	10,000
— Machinistes	8,000
— Industrie manufacturière	19,000
— Transport	15,000

★ La dernière compilation date du 25 avril 75.

un dossier de Jean Giroux et Léonce Gaudreault

# Le coup de la tutelle



Avant la Commission Cliche, il n'aurait pas été possible pour la centrale syndicale FTQ d'obtenir de ses syndicats affiliés des métiers de la construction que leur Conseil provincial (CPMC) soit mis en tutelle.

Il aura fallu une intervention de l'extérieur de ses rangs pour que la centrale réussisse à mettre le pied dans la boîte et amorce un processus de réforme des liens structurels entre les deux instances dont on pourrait voir l'aboutissement en décembre prochain.

Il était en effet impossible auparavant, et inopportun, pour que la centrale vienne s'immiscer dans la vie de ce groupe. D'une part, la centrale n'avait aucun pouvoir sur le CPMC; d'autre part, le Conseil l'avait très bien servi.

Toute l'histoire de la FTQ dans la construction et de la crise qui l'a secouée au cours de la dernière année trouve son application dans la dualité même de l'action et des structures de ses syndicats de métiers.

• Double appartenance (américaine et québécoise) empêchant, à toutes fins utiles, tout contrôle extérieur;

• Double rôle d'André Desjardins à la tête du regroupement de syndicats de métiers de la FTQ: en même temps qu'il construisait un monopole syndical FTQ dans la construction et qu'il assurait à la centrale un support au militantisme syndical aux groupes affiliés (contre les scabs, contre les employeurs — lutte du front commun de 1972, manifestation de solidarité à l'automne 1974 à la United Aircraft), celui-ci couvrait des activités illégales de plusieurs de ses représentants syndicaux.

L'industrie elle-même est partagée entre deux centrales qui se disputent le monopole, la FTQ et la CSN; entre deux catégories de métiers, les mécaniques et les généraux; entre deux territoires, Montréal et la province. Dernier trait: à la dualité, il faut ajouter la violence même de cette industrie due à l'insécurité des travailleurs et la multiplicité des chantiers.

Le bras gauche ne savait pas ce que le bras droit faisait.

En mars 1974, LG-2 a explosé et a entraîné à sa suite, dans le sillage de la Commission Cliche qui en est née, toute une série de révélations qui ne pouvaient plus masquer la réalité: le bras gauche ne pouvait plus ignorer ce que le bras droit faisait.

La FTQ a dû reconnaître en fait, devant la soudaineté et la violence de cet événement, qu'une

• Le Conseil provincial des métiers de la construction (CPMC) regroupe 37 syndicats locaux dans quelque 23 métiers de la construction, représentant quelque 70,000 travailleurs.

• Il a été constitué en 1969, après l'adoption du projet de loi 290 qui imposait la négociation provinciale dans la construction, afin de regrouper à cette fin tous les syndicats de métiers affiliés à la FTQ et aux unions américaines.

• En 1971, le CPMC fit un premier pas autonomiste en obtenant de ses syndicats la possibilité d'affilier directement des syndicats, même si ceux-ci ont coupé leurs liens avec la centrale américaine.

intervention extérieure était nécessaire pour rétablir l'ordre dans ses troupes débridées. C'était réaliser en somme que les bras manquaient de coordination et ne répondaient plus aux commandes du cerveau.

En septembre dernier, lorsque la Commission Cliche a commencé à esquisser une image partielle de la réalité (la moins reluisante), la FTQ a pris conscience qu'il était préférable qu'elle assume elle-même la tâche d'intervenir dans la vie de ses affiliés de la construction.

C'est ainsi qu'elle a pu obtenir des syndicats eux-mêmes que leur organisme provincial (CPMC) soit mis en tutelle et que celle-ci soit confiée au secrétaire général, M. Fernand Daoust.

Celui-ci savait sans doute que cette tutelle avait peu de pouvoir. Desjardins ne tenait en effet pas son pouvoir des structures liant les syndicats de métiers au Conseil provincial, mais de son "leadership" personnel. Mais le fait que les circonstances avaient permis à Fernand Daoust de mettre le pied dans l'étrier l'autorisait à croire qu'il pourrait intervenir de façon significative.

En même temps qu'on confiait la tutelle à Fernand Daoust, on annonçait la démission d'André Desjardins comme directeur du Conseil provincial des métiers de la construction. Desjardins confiera plus tard qu'il a

## Le Conseil des métiers de la construction

• En avril 1974, après le saccage de LG-2, la CPMC mettait en tutelle le Syndicat des opérateurs de machinerie lourde, fortement associé à cet événement.

• Le 30 novembre 1974, les syndicats de métiers acceptaient que leur conseil provincial soit mis en tutelle par la FTQ et nommaient Fernand Daoust, secrétaire général, comme tuteur.

Outre la démission, au début de décembre dernier, d'André Desjardins, comme directeur général, le CPMC a été délesté, à mesure que l'enquête de la Commission Cliche progressait, de plusieurs de ses têtes dirigeantes. Robert Meloche, (gérant d'affaires de la 791) et Reynald Bertrand (gérant d'affaires de la 144) ont dû démissionner après leur témoignage devant la commission. Ils étaient tous les deux vice-présidents du CPMC. Rosaire Daoust, gérant d'affaires de l'Union des vitriers, a dû également démissionner. La Commission Cliche n'a pas réussi à le faire témoigner, ne sachant pas où il se trouve. Il était secrétaire-archiviste du Conseil provincial.



Fernand Daoust, tuteur de la FTQ-construction

nettement eu l'impression qu'on l'avait laissé tomber, dans les instances supérieures de la FTQ.

En mars dernier, après s'en être assez bien tiré lors de son passage devant la Commission Cliche, il a amorcé un retour à partir de ses alliés naturels, les plombiers du "144" dont il fut longtemps le gérant d'affaires.

Plusieurs indices ont laissé croire alors qu'il réussirait à reprendre son pouvoir. Comme la première fois, en passant par les plombiers, ensuite par les métiers mécaniques et enfin par le Conseil provincial des métiers de la construction, risquait d'exercer à nouveau une ascendance très grande sur toute la centrale.

L'intervention de la tutelle qui l'a empêché de constituer un sous-conseil avec les métiers mécaniques a mis fin à ses ambitions. Là-dessus, tous les témoignages concordent, la tutelle est effectivement intervenue.

Le débat qu'a provoqué la Commission Cliche a également permis que les résistances des métiers généraux se manifestent plus distinctement. Elles se sont également exprimées dans les rangs mêmes des métiers mécaniques, dont les plus importantes sont venues du groupe des électriciens. Cela, ajouté à d'autres indices, fait croire qu'on a réussi à freiner la remontée de Desjardins. On ne semble pas mécontent, dans l'entourage des dirigeants de la centrale syndicale.

Il avait cependant amorcé, vers 1970, un processus d'autonomie chez certains syndicats de métiers mécaniques qui plaisait à certains de ses collègues de la centrale. Ce désir d'indépendance face aux unions-mères américaines aurait sans doute été plus grand si ce n'avait été de la nécessité pour ces syndicats de garder accès pour leurs membres au marché américain du travail.

Plusieurs de ces syndicats contournèrent la difficulté en jouant sur le calcul du membership. Ce fut le cas des plombiers (section 144) et des opérateurs de machinerie lourde (section 791) qui ne déclarent à la centrale américaine que le dixième de leurs effectifs réels, la privant ainsi de cotisations. Ce petit jeu se pratique également à l'endroit du CPMC, mais il est beaucoup moins important.

La double allégeance des syndicats de métiers de la FTQ a été de nature — et les événements l'ont prouvé — à empêcher qu'une instance supérieure (AFL-CIO ou FTQ) puisse exercer un contrôle significatif sur leurs activités. Les liens organiques de ces syndicats avec les unions américaines sont d'ailleurs l'une des principales difficultés qu'éprouve Fernand Daoust dans l'exercice de sa tutelle.

Le laissez-faire qu'a permis cette double appartenance, ajouté au puissant leadership qu'exerçait Desjardins sur les syndicats de la construction, a contribué à la dégradation de la situation dont la conclusion a été la tutelle de Fernand Daoust.

À la faveur de ces événements, le tuteur est en train, à son tour, d'amorcer un processus qui pourrait bien donner au Conseil provincial des métiers de la construction des pouvoirs efficaces de surveillance et de contrôle sur les syndicats. C'est ainsi que, dans le projet de réforme rendu public la semaine dernière, le CPMC aurait notamment un droit de contrôle sur l'administration, et sur l'embauche des agents d'affaires des syndicats.

La fin de sa tutelle devrait être marquée par un congrès spécial du CPMC qui devancerait de peu celui que la FTQ doit avoir en décembre prochain.

Les promesses de réformes des structures annoncées par Daoust pourront alors être vérifiées.

# Les nouveaux Américains

par Yvette Laudy

Ils ont d'abord vu le Pacifique étincelant sous le soleil californien et les collines ployant sous les orangers, noyées sous les fleurs, ondulant jusqu'à l'horizon d'un paysage beau à mourir. Mais ils sont venus pour vivre. Pour survivre. Il y a quelques jours, lundi, mardi, ils ne savent plus très bien, ils ont quitté Saïgon. Une décision prise en une heure. Ils avaient reçu "un coup de fil d'un ami". Il était temps de partir. Il n'était plus temps de rassembler des valeurs, de demander des papiers. L'avion partait dans une heure, c'était la dernière chance...

Avions, couvertures, aéroports, camps militaires, les Philippines, des amis ou des parents retrouvés puis reperdus, ils sont arrivés à Talega, la pointe la plus isolée du camp Pendleton, au sud de Los Angeles, à une jetée de pierre de la propriété d'un autre exilé: Richard Nixon.

## First class: Welcome

Pendleton, toute l'année, c'est le plus vaste camp d'entraînement du monde. Un petit pays vallonné de trente-huit mille habitants, dont vingt-huit mille "marines" qui déploient leurs "manoeuvres" sur 28 km de plage et leurs champs de tir à travers 486 km<sup>2</sup>. Ce lundi un message a secoué tout ce bel ordre. Des réfugiés étaient annoncés. Quand? Dans les 24h. Combien? On ne savait pas. Jusqu'à vingt mille peut-être. Il fallait les recevoir. "First class welcome" était le mot

d'ordre. Quand l'interprète, un officier américain d'origine canadienne, souhaitait la bienvenue en vietnamien aux premiers arrivants, Pendleton, en un jour et une nuit blanche aurait tout fait pour le confort de plus de quatre mille personnes et comptait augmenter sa capacité quotidienne de près de trois mille. Un régime a même été mis au point par les diététiciens du camp pour assurer aux réfugiés une transition progressive entre la cuisine vietnamienne et la civilisation du hot dog et du hamburger.

Mais Pendleton, pour les réfugiés, c'est une salle d'attente de l'avenir. Et le temps paraît long.

On s'organise pourtant. Dehors, du linge fraîchement lavé sèche déjà sur des barrières. Ceux qui en ont rangent leurs affaires. Les autres parlent.

— Les Vietnamiens ont une croyance, dit Do Ba Khe, ex-ministre de l'éducation à Saïgon, Dieu protège ceux qui ont fait du bien. Si c'est vrai, nous avons de bonnes raisons d'espérer.

Nguyen Thi My Dung, par réflexe, n'a pas dit tout de suite que son mari est américain. Mais elle a parlé de Da Nang, de la peur dans Saïgon, de ses quatre enfants, de l'impossibilité de vivre sous un régime communiste quand on a un peu d'argent.

## Déracinés mais pleins d'espoir

La vieille imagerie du camp de réfugiés n'a pas cours ici, malgré

l'aspect bidonville, malgré les douches collectives, malgré la cantine. Les quelques six cents réfugiés arrivés ce premier jour sont des grands bourgeois, des possédants ou des intellectuels. Beaucoup avaient déjà fui le Vietnam du nord. La plupart avaient "prévu" le pire en ouvrant un compte dans une banque suisse. Certains avaient fait leurs études dans un pays de l'ouest. Presque tous parlent l'anglais, quelques-uns le français. Ils ont tout laissé derrière eux, c'est vrai. Des biens matériels, des traditions, des êtres chers...

Tout un passé impossible à recréer. Mais ils ne sont pas misérables, ils ne sont pas abandonnés. Quelque part quelqu'un, aux Etats-Unis, les connaît, les attend, les cherche. Avant le coucher du soleil, près de deux cents avaient déjà quitté la base pour se reposer et penser l'avenir dans une demeure amie. Beaucoup d'ailleurs sont liés de près ou de loin à un Américain.

Les autres ont quelque chose à offrir, leur intelligence, leur savoir, leur talent.

Et puis, ils sont vivants. Pour eux, la guerre était finie avant même d'apprendre la reddition de Saïgon.

Et s'ils sursautent encore aux coups de feu que tirent parfois les "trainées" dans cet espace de grand country-club militaire, c'est déjà de souvenir, c'est déjà à cause du passé...

Collaboration spéciale



Un jeune Vietnamien et son frère, surveillant l'arrivée de nouveaux réfugiés au camp Pendleton, en Californie.

## La guerre de 30 ans

2 septembre 1945: Ho Chi Minh proclame l'indépendance du Vietnam dans le cadre de l'union française.

19 décembre 1946: après divers incidents (dont le bombardement de Haiphong par les troupes françaises, fin novembre), le vietminh déclenche une insurrection générale. C'est le début de la première guerre d'Indochine, contre l'occupation française.

5 juin 1948: la France installe l'empereur Bao Dai à Saïgon comme chef de l'état indépendant et associé du Vietnam.

Octobre 1949: l'armée populaire chinoise arrive sur la frontière du Tonkin.

7 mai 1954: chute du camp retranché de Dien Bien Phu défendu par 16,000 soldats d'élite du corps expéditionnaire français.

21 juillet 1954: la France signe les accords de Genève qui divisent provisoirement le Vietnam en deux zones, au nord et au sud du 17<sup>ème</sup> parallèle, et qui prévoient que des élections auront lieu dans l'ensemble du Vietnam en 1956. Les Américains ne signent pas les accords de Genève.

Janvier 1958: formation des premiers maquis sud-vietnamiens. Attaques de plantations au nord de Saïgon.

20 décembre 1960: constitution du front national de libération (FNL) au Sud-Vietnam à la suite d'une résolution du 3<sup>ème</sup> congrès du Parti Lao Dong (parti communiste nord-vietnamien).

14 décembre 1961: le président Kennedy écrit au président Ngo Dinh Diem pour lui annoncer un soutien accru dans sa lutte contre "le terrorisme communiste" et décide de porter à 15,000 le nombre des "conseillers" militaires américains au Sud-Vietnam.

8 février 1962: création d'un commandement militaire américain au Sud-Vietnam.

Mai à novembre 1963: agitation bouddhiste à Hue puis à Saïgon contre le régime du président Ngo Dinh Diem, qui est renversé par l'armée le 1<sup>er</sup> novembre et remplacé par un conseil militaire révolutionnaire dirigé par le général Duong Van Minh.

7 août 1964: le congrès vote la "résolution du golfe du Tonkin", autorisant le président Johnson à entreprendre sans déclaration de guerre des opérations contre le Nord-Vietnam.

6-7 février 1965: début du bombardement systématique d'objectifs militaires au Nord-Vietnam.

8 février 1965: premier débarquement de "marines" à Danang.

17 juin 1965: le général Thieu est nommé chef de l'Etat par un comité militaire.

30-31 janvier 1968: les forces révolutionnaires du vietcong et du Nord-Vietnam lancent leur première offensive générale au sud. La bataille du Tet n'atteint pas son objectif: la prise du pouvoir au Sud-Vietnam, mais son impact psychologique aux Etats-Unis est immense.

31 mars 1968: le président Johnson annonce la limitation des bombardements au sud du 20<sup>ème</sup> parallèle et propose l'ouverture de pourparlers de paix.

Avril 1968: Hanoi donne son accord officiel à l'ouverture de pourparlers. La première rencontre des délégués américains et nord-vietnamiens a lieu à Paris le 10 mai.

1<sup>er</sup> novembre 1968: arrêt total des bombardements américains sur le Nord-Vietnam.

25 janvier 1969: première séance plénière à quatre (USA—Saïgon—Nord-Vietnam— et FNL) de la conférence de Paris sur le Vietnam.

3 avril 1969: le chiffre record des soldats américains au Vietnam est atteint avec 540,000 hommes.

8 juin 1969: rencontrant le général Thieu à Midway, le président Nixon annonce le premier rapatriement de 25,000 "GI'S" avant la fin d'août. C'est le début du désengagement américain et de la vietnamisation.

10 juin 1969: formation du gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) au Sud-Vietnam.

3 octobre 1971: réélection de Thieu à la présidence de la république sans opposition.

30 mars 1972: début d'une nouvelle offensive nord-vietnamienne de grande envergure. Les Américains ripostent par des bombardements sur le nord et par le minage des ports nord-vietnamiens.

8 au 12 octobre 1972: au cours d'entretiens quotidiens, MM. Kissinger et Le Duc Tho mettent au point un "accord de paix" en neuf points rejeté par le président Thieu le 24 octobre.

18-30 décembre 1972: violents bombardements américains sur le Nord-Vietnam alors que les négociations piétinent.

27 janvier 1973: les accords de Paris sur le cessez-le-feu au Vietnam signés par les Etats-Unis, le Nord-Vietnam, le gouvernement de Saïgon et le GRP, mettent un terme à l'intervention américaine au Vietnam et établissent les bases d'un règlement politique (qui ne sera jamais appliqué).

29 mars 1973: les derniers soldats américains quittent le sol vietnamien mais la guerre continue. Les hostilités reprennent malgré la signature des accords de Paris.

15 juin 1973: un deuxième cessez-le-feu connaît le même sort.

7 janvier 1975: la capitale provinciale de Phuoc Binh tombe aux mains des forces révolutionnaires.

Mars-avril 1975: les nord-vietnamiens et les forces du GRP lancent une offensive sur les Hauts-Plateaux. L'ordre donné par le président Thieu d'évacuer les Hauts-Plateaux est le prélude à une offensive généralisée qui amène les divisions nord-vietnamiennes aux portes de Saïgon. Des centaines de milliers de réfugiés affluent vers la capitale.

21 avril 1975: des pressions internes et externes de plus en plus fortes forcent le président Thieu à démissionner. Il est remplacé par le vice-président Tran Van Huong.

27 avril 1975: le parlement sud-vietnamien désigne le général Duong Van Minh comme président de la république avec pour mission de rechercher comment rétablir la paix.

30 avril 1975: le président Minh ordonne le cessez-le-feu. Les troupes du FNL entrent dans Saïgon.

# aller-retour EXPRESS

le même jour



## \$9.95

### Québec/Ste-Foy—Montréal

départs toutes les heures\* de 6h a.m. à 1.15 h a.m.  
durée du trajet express: 2 h 40 minutes

\*sauf minuit, de Montréal; dernier départ de Québec à minuit

Voyageur

stationnement à Québec et Ste-Foy



## sondage gallup

### Les grèves dérangent nombre de Canadiens

Trente-sept pour cent des Canadiens adultes disent avoir été personnellement affectés, à leur travail ou dans leur vie privée, par les grèves qui ont eu lieu au cours des trois derniers mois. Dix pour cent ont été sérieusement affectés, 10 pour 100 passablement affectés et 17 pour 100 pas tellement affectés.

Ceci signifie que sur les quelque 14 millions d'adultes canadiens, pas plus d'un million à un million et demi ont été gravement affectés, et à peu près le même nombre ont été passablement affectés. Et au total, plus de cinq millions de Canadiens ont vu leur routine habituelle plus ou moins bouleversée.

Alors qu'on leur demandait de quelle manière ils avaient été dérangés par les grèves, les trois-quarts ont parlé des problèmes postaux, alors que le quart a mentionné les grèves autres que celles des postes.

Au début d'avril, des entrevues ont été faites au foyer de 1.031 adultes de 18 ans et plus. Cet échantillonnage est généralement exact 19 fois sur 20 avec une marge d'erreur de 4 pour cent.

Les questions posées étaient les suivantes:

— "Avez-vous personnellement, à votre travail ou dans votre vie privée, été affecté par une grève, disons au cours des trois derniers mois?"

— "Diriez-vous que cela vous a affecté, vous ou votre travail, gravement, passablement ou pas tellement?"

Le tableau ci-dessous présente les résultats nationaux, et par région:

	NAT.	MARITIMES	QUEBEC	ONTARIO	PRAIRIES	COLBRIT.
Gravement	10	10	5	11	13	8
Passablement	10	12	4	19	5	9
Pas tellement	17	11	10	19	26	20
TOTAL affectés	37	33	19	49	44	37
Non affectés	63	67	81	51	56	63

### Non à la grève dans les secteurs publics

La majorité des Canadiens (56 pour 100) voudraient que les grèves soient interdites dans les secteurs publics. Environ un tiers des Canadiens (34 pour 100) sont d'avis qu'on ne devrait pas les interdire, alors que 10 pour cent sont indécis.

Cette enquête récente indique peu de changements sur le sujet depuis 1972, alors que l'économie canadienne était également troublée par des conflits de travail. Cinquante-sept pour cent des gens croyaient alors que les travailleurs des secteurs publics ne devraient pas avoir le droit de grève. D'autres enquêtes effectuées en 1969 (53 pour 100) et en 1963 (45 pour 100) offraient des résultats à peu près semblables.

Les Canadiens âgés de 50 ans et plus sont davantage portés (68 pour 100) que les jeunes adultes de moins de 30 ans à se prononcer contre les grèves dans le secteur public. Dans le dernier groupe, 45 pour 100 permettraient les grèves et 44 pour 100 les défendraient.

Des entrevues ont été faites au foyer des 1.031 personnes interrogées au cours de la première semaine d'avril. Un tel échantillonnage est généralement exact, 19 fois sur 20, avec une marge d'erreur de quatre pour cent.

La question posée était la suivante:

"Croyez-vous que les travailleurs employés dans des services essentiels au public, tels que le service des postes, les compagnies d'aviation, les chemins de fer ou le service téléphonique, devraient ou ne devraient pas avoir le droit de grève?"

Le tableau ci-dessous donne les résultats nationaux, par âges et par genre d'emploi:

	Oui au droit de grève	Non au droit de grève	Indécis
National	34	56	10
Age: moins de 30 ans	45	44	11
30-49 ans	34	55	11
50 ans et plus	24	68	8
Emploi: professionnel	35	54	11
chef entreprise	37	55	8
vendeur	39	50	11
empl. bureau	25	66	9

## Revendications au Centre d'éducation des adultes

par Jean MARTEL

Le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain a tenté de négocier avec la Commission des écoles catholiques de Québec une série de propositions concernant l'engagement des enseignants du Centre d'éducation des adultes de la CECQ.

Ces enseignants, payés à la leçon, sont syndiqués depuis quelque temps. Ils donnent des cours de formation générale aux adultes qui viennent au centre hausser leur scolarité.

Le syndicat demande à la CECQ de modifier ses critères d'engagement du personnel enseignant du centre. Il veut que la CECQ tienne compte du facteur de l'ancienneté dans le rappel des enseignants au travail et que le niveau d'enseignement antérieur du professeur ne constitue plus un critère de réengagement.

En pratique, cela signifie que, si un poste au secondaire I était disponible, il ne serait pas nécessaire que le professeur ait enseigné, l'année précédente, au secondaire I.

Le syndicat désire aussi qu'aucun professeur n'ait moins de vingt périodes de cours; étant donné que les professeurs sont payés à la leçon, ceux qui ont peu de périodes de cours ne gagnent pas suffisamment d'argent pour pouvoir vivre de ce seul travail.

#### Réponse

Le Syndicat des professeurs du Québec métropolitain a reçu une réponse à ses demandes de la part de M. Jean-Louis Chabot, directeur du service du personnel de la Commission des écoles catholiques de Québec.

Selon lui, les sujets que veulent négocier les professeurs du Centre d'éducation des adultes sont de niveau provincial et, par conséquent, doivent se négocier là.

Toutefois, a ajouté M. Chabot, la Commission des écoles catholiques de Québec est prête à procéder à tout réaménagement administratif interne qui pourrait aider les professeurs du centre; il a donné comme exemple l'affichage.

Le syndicat, a-t-il dit, est bien au courant que ce qu'il demande pour ce groupe de personnes est du ressort provincial.



Université du Québec à Montréal

### Ouverture du programme de DOCTORAT EN PSYCHOLOGIE (Ph. D.)

AUTOMNE 1975

Le PROGRAMME de doctorat en psychologie, à plein temps, comprend six (6) sessions de séminaires, de recherches et de stages de spécialisations en psychologie scientifique, tant en psychologie appliquée qu'en psychologie fondamentale.

Le CANDIDAT doit détenir une maîtrise ès arts (psychologie) de l'Université du Québec à Montréal, ou l'équivalent, et être accepté par un directeur de recherche.

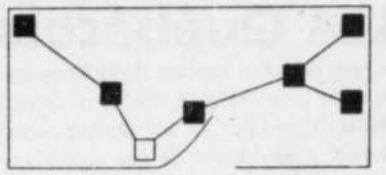
DATE LIMITE POUR PRÉSENTER UNE DÉMARCHE D'ADMISSION: le 30 juin 1975.

Les formulaires de demande d'admission peuvent être obtenus du

Service de l'admission  
Bureau du registraire  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Case postale 8888  
Montréal, Québec. H3C 3P8. Tél.: 876-3161

Pour RENSEIGNEMENTS supplémentaires sur le programme, on doit s'adresser au département de psychologie, 876-3107(09).

LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC  
L'Université du Québec à Montréal est l'une des unités constitutives du réseau de l'Université du Québec



# La Fête des Mères

UNE PENSÉE POUR MAMAN... LE 11 MAI PROCHAIN

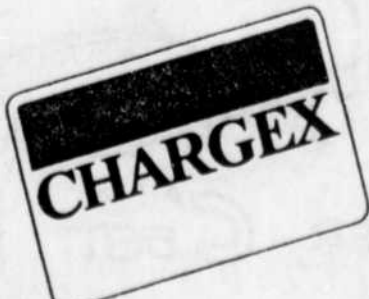
UN BIJOU OR 10kt. ...

Un cadeau toujours apprécié. ...

1 — Médaille Maman \$14.95	2 — Médaille d'amour \$ 9.95	3 — Déesse de l'amour \$14.95	4 — Médaille garçon \$11.95	5 — Médaille fille \$11.95	6 — Médaille \$11.95	7 — Croix seule \$19.95	8 — Croix seule \$16.95	9 — Croix seule \$14.95	10 — Croix bébé \$ 7.95	11 — Médaille d'amour \$14.95	12 — Coeur \$ 7.95	13 — Médaille d'amour \$14.95	14 — Médaille d'amour \$11.95	15 — Médaille d'amour \$11.95	16 — Corne \$ 9.95	17 — Boucle d'oreilles \$ 7.95	18 — Chaîne avec coeur \$16.95	19 — Bracelet d'identification, dame ou jeune fille \$ 9.95	20 — Chaîne seule 14" \$ 9.95	Chaîne seule 16" \$11.95	Chaîne seule 18" \$12.95	Chaîne seule 20" \$14.95	Chaîne seule 22" \$16.95	Chaîne seule 24" \$18.95
----------------------------	------------------------------	-------------------------------	-----------------------------	----------------------------	----------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------	-------------------------------	--------------------	-------------------------------	-------------------------------	-------------------------------	--------------------	--------------------------------	--------------------------------	---	-------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

UNE MÈRE... UNE RICHESSE... UN BIJOU...

PROFITEZ DE NOS SPÉCIAUX À CETTE OCCASION



SYNDICAT DU BIJOU

10 ROUTE TRANS-CANADA OUEST (ROND-POINT) LEVIS, P.Q. TEL: (418) 833-2173



salle d'échantillons unique au Québec

Venez la visiter...



as-tu ton passe-sport?

À MONTRÉAL le meilleur hôtel au meilleur prix

Simple et de bon goût, l'hôtel Sheraton-Mont-Royal a tout pour vous plaire. Vous apprécierez sa cuisine recherchée. Le tarif des chambres est raisonnable. C'est l'endroit idéal pour offrir un banquet ou tenir une réunion. Pour réserver, téléphonez sans frais à Zenith 1-1035.



Hôtel Sheraton-Mt. Royal

LES AUBERGES & MOTOR INNS SHERATON 1455 RUE PEEL, MONTRÉAL, QUÉBEC H3A 1T5



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

### Les Québécois veulent le télécable

Le vice président exécutif de la Compagnie Télécable de Québec, M. Serge Gouin, au centre, accompagné du directeur général de cette compagnie, à droite, a déposé, hier matin, sur le bureau du ministre des Communications M. Jean-Paul L'Allier une pétition signée par 10,538 Québécois exigeant que le ministre "prenne toutes les dispositions afin que la compagnie Télécable de Québec puisse assurer le plus rapidement possible les services de câblodistribution dans la région métropolitaine."

## Un Centre de documentation sur la délinquance à Québec

Le Service de réadaptation sociale, un organisme qui relève directement du ministère de la Justice du Québec, a inauguré, hier, un Centre de documentation sur la délinquance, installé au 50 de la rue Saint-Jean, à Québec.

Ce Centre de documentation, qui a été financé par le solliciteur général du Canada mais fonctionnera sous la responsabilité du ministère de la Justice du Québec, a pour but d'informer la population sur le phénomène de la délinquance, de sensibiliser le public à l'action préventive, et aussi, de promouvoir des travaux de recherche d'étudiants et le perfectionnement des travailleurs correctionnels du milieu.

Le Service de réadaptation sociale s'appuie, dans son action, sur deux autres organismes autonomes qui ont fait leurs efforts pour offrir à des ex-détenus sans foyer des services complets bien adaptés à leurs besoins. Ce sont les Etablissements du Gen-

tilhomme, à Beauport, qui dispose d'ateliers de rembourrage, d'ébénisterie, de menuiserie, de peinture, etc., et dont le rôle principal est de fournir du travail et les services appropriés aux délinquants adultes et jeunes, afin de faciliter leur intégration au marché du travail, et la Maison Painchaud, un foyer collectif qui, dans un contexte chaleureux et fami-

lial, offre en plus du gîte et du couvert, divers services de réadaptation sociale à l'ex-détenu.

Comme l'a déclaré, au cours de l'inauguration du Centre de documentation, le Dr Marc-Adélaïde Tremblay, directeur de l'École des gradués de l'université Laval, membre du conseil d'administration du Service de ré-

adaptation sociale (SRS), les problèmes de la réinsertion sociale du délinquant sont loin d'être réglés. Dans le public, a-t-il dit, on a peur du délinquant parce qu'on le connaît mal et que, le plus souvent, on entretient des préjugés à son endroit. Il s'ensuit des attitudes négatives que, dans certains cas, le public peut être parfois justifié d'entretenir.

## BUREAU et ENTREPOT A LOUER

COIN DE LA COURONNE ET FLEURIE

5,856 pieds de plancher pouvant servir comme espace de bureaux ou autres.

7,434 pieds pour entrepôt ou autre (sur 2 étages) comprenant 1 garage double pour auto, plus un terrain de stationnement d'une superficie d'environ 1,200 pieds carrés.

Libre dans les 30 jours, après entente.

Visible sur rendez-vous du lundi au vendredi inclusivement de 9 hres a.m. à 4 hres p.m.

S'adresser à: Roger Tremblay

LE SOLEIL Ltée  
Québec, P.Q.  
Tél.: 647-3241



as-tu ton passe-sport?

## Bourassa se défend d'une accusation de tiédeur

(PC) — Le premier ministre Bourassa s'est défendu en Chambre, hier, de n'avoir accordé qu'un "appui mitigé" aux pilotes de Québécois ainsi qu'à ceux qui sont à l'emploi du gouvernement, dans leurs revendications sur la langue du travail.

Le député péquiste de Chicoutimi accusait M. Bourassa de n'avoir posé des gestes précis pour appuyer les pilotes auprès du fédéral.

Me Marc-André Bédard rappelait au premier minis-

tre que son attitude était peu conciliable avec la loi 22 au chapitre du français, langue de travail.

Le chef du gouvernement s'est référé à la déclaration du ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, responsable du dossier, selon laquelle cette demande était examinée "dans la mesure où cela peut se réaliser dans la pratique".

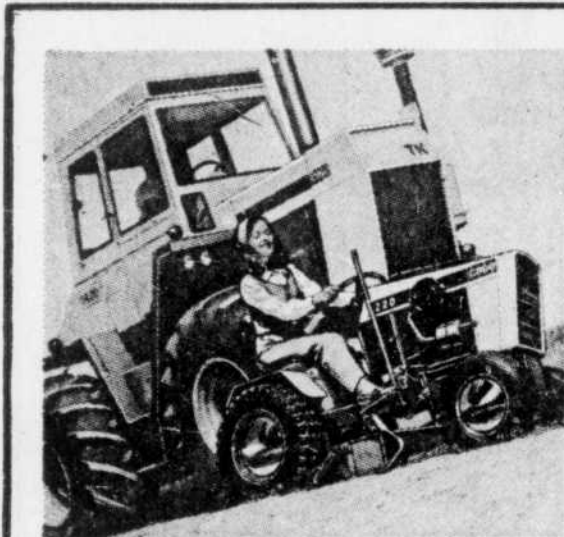
M. Bédard a en outre reproché le silence observé par le gouvernement lorsque la Société d'énergie de la Baie James a décidé que les com-

munications par radio se feraient uniquement en anglais sur son territoire.

Projet Sidbec

M. Bourassa a par ailleurs refusé de formuler tout commentaire sur l'éventualité d'un retard dans l'échéancier prévu par la société Sidbec pour l'exploitation d'un projet à Firelake.

Le premier ministre a justifié son attitude par le fait qu'il ne voulait pas nuire aux négociations qui pourraient être tenues dans le cadre de ce projet minier.



NOUVEAUX tracteurs compacts CASE de 8-10-12-14-16 ch.

"BÂTIS COMME LES GROS!"

Soyez comme au volant d'un gros tracteur! Les tracteurs compacts Case vous apportent la précision technique, le rendement, la durée et le service qui caractérisent les gros tracteurs de ferme et industriels Case.



Vous pouvez tondre comme du velours une bande de pelouse de 34" à 48" — faire le bêchage rotatif 41" à la fois — frayer un chemin de 4' de largeur dans la neige tassée. Et un seul levier vous permet de commander la direction et la vitesse du tracteur grâce à la commande hydraulique coussinée exclusive à Case. Elle est vraiment différente... sans embardeur... sans soubresaut. Pas d'embrayage ni changement de vitesse. Faites-en l'essai au volant et vous sentirez la différence.

14 ch. avec bécheuse Case hydraulique

PRENEZ LE VOLANT D'UN COMPACT CASE AUJOURD'HUI... VOUS VOUS CROIREZ SUR UN GROS!



110, de Lauzon  
Parc Industriel  
Boucherville  
Qué. J4B 1E6  
(514) 655-7230  
(514) 526-5561

Pour plus de renseignements sur les tracteurs compacts Case, remplissez et retournez le coupon ci-dessous à Agri-Tech Inc.

s.v.p. me faire connaître le dépositaire Case le plus près de chez moi. 50

NOM .....  
ADRESSE .....  
VILLE .....  
CITÉ .....  
TEL: .....



### LES FAITS:

MON BOSS GAGNE \$ 00,000 PAR ANNÉE.  
MOI, JE BOSSE POUR \$ 0,000 PAR ANNÉE.

MON BOSS ROULE EN CHRYSLER IMPERIAL LE BARON.  
MOI, JE ROULE EN CORDOBA-GRAN FURY - FURY  
VALIANT - DUSTER OU CRICKET.

### CONCLUSION:

POUR MOINS CHER, LA MIENNE ROULERA AUTANT  
QUE CELLE DU BOSS ET FOURNIER VA NOUS  
DONNER LA MÊME GARANTIE, LE MÊME SERVICE  
ET LE MÊME ACCUEIL.



\* CHEZ FOURNIER, C'EST ÉGALE QUALITÉ!

Fournier  
AUTOMOBILES

Rond-Point, Lévis,  
837-2411

IMPERIAL - CHRYSLER - CORDOBA  
GRAN FURY - FURY - VALIANT  
DUSTER - CRICKET - CAMIONS DODGE



# La taxe d'affaires imposée aux garderies est contestée

par Louise PICARD

Doit-on imposer une taxe d'affaires à une garderie au même titre qu'à un commerce? Selon un règlement municipal relevant d'une loi provinciale, toute entreprise doit verser une taxe d'affaires proportionnelle à sa valeur locative, sauf dans le cas d'une coopérative ou d'une entreprise ou compagnie à but non lucratif.

Des responsables de garderies à qui nous avons posé la question refusent d'être considérés au même titre qu'un propriétaire d'épicerie, d'imprimerie ou de taverne du coin, et certaines refusent même de payer cette taxe.

Cette question a d'ailleurs été portée devant les tribunaux par deux responsables de garderies. Il s'agit, en l'occurrence, du "Royaume des bambins" situé rue Salaberry à Québec, et de l'école "l'Éveil" à Sainte-Foy.

Un groupe de parents qui contestent aussi ce règlement municipal s'est réuni, lundi soir, au "Royaume des bambins" afin de discuter le problème avec le conseiller du quartier, M. Rosaire Clermont. Avec l'appui des parents, les responsables de la garderie, Thérèse Douville et Diane Moisan, qui ont toujours refusé de payer cette taxe, ont été traduits en cour par la ville de Québec pour des arriérés de \$725 de taxes d'affaires accumulées depuis trois ans.

Il s'agit pour elles d'une question de principe et d'un problème humain qui va bien au-delà des considérations d'ordre pécuniaire. Beaucoup plus qu'une entreprise à but lucratif, une garderie doit être envisagée comme un service essentiel offert à la population, disent-elles. Ce sont des enfants et non des boîtes de conserve que nous avons dans nos locaux.

A l'instar de nombreuses garderies, celle-ci fonctionne à perte. La politique actuelle du ministère des Affaires sociales n'apporte qu'une aide déguisée, par le biais de subventions aux parents, selon des normes très strictes.

#### Rendez-vous manqué

Un mémoire rédigé à l'issue de cette rencontre de lundi demandait à la municipalité de Québec un amendement au règlement sur la taxe d'affaires, de même que l'annulation ou une diminution de la dette de \$725. A la suite d'une démarche faite

## Guérin succède à Saindon

(PC) — Le ministre Oswald Parent a finalement confirmé hier par voie de communiqué à Québec que M. Raymond Guérin a succédé à M. Yves Saindon comme président de la Commission de la fonction publique.

Le titulaire de la Fonction publique avait refusé plus tôt cette semaine de confirmer cette information publiée dans les media, affirmant qu'il ferait une déclaration "en temps et lieu".

Le gouvernement Bourassa, fort de sa majorité à l'Assemblée nationale, avait d'ailleurs refusé de débattre une motion du député péquiste Robert Burns recommandant la destitution de M. Saindon à la présidence de la Commission de la fonction publique.

L'Assemblée nationale a jugé cette motion irrecevable la semaine dernière, même si M. Burns avait obtenu l'assurance que sa motion était débattable, suite à une consultation privée auprès du président de la Chambre, M. Jean-Noël Lavoie.

M. Saindon avait été rattaché à une affaire de patronage concernant l'engagement des ouvriers à la baie James.

par le conseiller Clermont, dans le bureau du maire Lamontagne, mais elle fut décommandée sous prétexte que celui-ci serait à l'extérieur de la ville jusqu'au 12 mai.

Pour le groupe de la garderie, cela correspondait à un refus de sa part, puisqu'on apprenait, peu après, que le maire était toujours en ville

et qu'il ne serait absent qu'à compter de vendredi. Les responsables de la garderie devront se présenter de nouveau devant la cour le 9 mai prochain.

## LA LOTERIE DE NOTRE FÊTE NATIONALE

La fleur de lys, c'est un peu chacun de nous.

Elle grandit, elle s'épanouit, elle s'affirme.

FAUT FÊTER ÇA.

Et pour mieux fêter ça, en cette année

internationale des femmes:

LA QUÉBÉCOISE, notre loterie.

Participons à notre fête nationale.  
Achetons nos billets de LA QUÉBÉCOISE

1<sup>er</sup> prix:

**\$75,000**

2<sup>e</sup> prix: **\$25,000** 22 prix de \$10,000  
192 prix de \$1,000

Les billets sont en vente dans les caisses populaires.

et en collaboration avec les associations féminines du Québec.

Un billet de LA QUÉBÉCOISE: une chance de gagner et une participation

au succès de la fête nationale des Québécois, notre fête.

TIRAGE: 24 JUIN • \$1 LE BILLET

Nombre de billets limité

# LA QUÉBÉCOISE

EN CETTE ANNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES : FAUT FÊTER ÇA

as-tu ton  
passe-  
sport?

# Hardy envisage une injonction pour remettre en état les abords de la Maison des Jésuites

par Norman DELISLE

(PC) — Le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, a sévèrement dénoncé "le manque de bonne foi et le viol sauvage du bien commun" de ceux qui ont dégradé un des sites historiques les plus anciens de Québec, la Vieille maison des Jésuites.

Intervenant lors d'un débat en commission parlementaire à l'occasion de l'étude des crédits de son ministère, M. Hardy a indiqué qu'il

tenterait d'obtenir devant les tribunaux une injonction pour obliger les fautifs à réparer les dommages qu'ils ont fait subir à ce monument historique situé à Sillery, en banlieue de Québec.

La question du viol de cette vieille maison à caractère culturel avait été amenée à la commission parlementaire par le chef de l'Opposition péquiste, Me Jacques-Yvan Morin, qui a résumé les faits de la façon suivante.

Cette historique maison fut construite par les Jésuites venus en Nouvelle-France en 1637.

Reconstruite au début du 18e siècle, elle est admirablement bien conservée et elle est classée depuis 1964 comme bien culturel, de même que le terrain où elle est construite.

En 1971, un homme d'affaires de Québec, M. Paul Racine, président de la société Delrano, fait déverser à proximité de la maison des

détritus provenant des excavations en cours au centre commercial Place Laurier, dont il est propriétaire.

En dépit des protestations du conservateur de la maison, le Père Adrien Pouliot, jésuite, le tas de terre continue à grossir. De nombreuses protestations de citoyens s'élevèrent contre l'initiative de M. Paul Racine. Des plaintes sont adressées au ministère des Affaires culturelles qui ne bouge pas.

Saisies d'un certain nombre de plaintes, les autorités municipales de Sillery laissent faire la chose elles aussi.

La loi

La loi de 1963 sur les monuments historiques était pourtant très claire au sujet de cette infraction, estime M. Morin.

L'article 57 de cette loi stipule que "lorsqu'un bien culturel situé dans un arondissement historique est modifié, altéré détérioré ou détruit sans la permission du ministre des Affaires culturelles, ce dernier peut faire exécuter tous les travaux susceptibles de remettre le bien dans son état aux frais du propriétaire".

En effectuant du remplissage à proximité de la Vieille maison des Jésuites, le président de la compagnie Delrano, M. Paul Racine, a transgressé les dispositions de la Loi sur les monuments historiques, selon M. Morin. Le ministre Hardy est d'ailleurs entièrement d'accord avec cette interprétation du chef de l'Opposition.

M. Hardy

Invité à commenter, le ministre des Affaires culturelles, M. Denis Hardy, s'est montré scandalisé de "l'attitude illégale" prise par les entrepreneurs de Delrano dans cette affaire.

"Je condamne avec la plus grande vigueur l'attitude non seulement de ceux impliqués dans le cas de la maison des Jésuites, mais de tous les entrepreneurs qui ne tiennent pas compte de la qualité de la vie et de l'environnement des Québécois" a dit M. Hardy.

Le ministre a expliqué que des cas comme celui de la vieille maison des Jésuites pouvaient être attribués à "l'insuffisance et la faiblesse" des moyens mis à la disposition du ministère des Affaires culturelles.

Cette situation tend cependant à s'améliorer et la preuve, selon M. Hardy, est qu'on vient d'augmenter de un à trois le nombre d'avocats membres du contentieux du ministère.

Il est actuellement trop tard pour prendre des poursuites pénales contre ceux qui ont transgressé la Loi des biens culturels, mais le ministre transmettra d'ici 15 jours au ministère de la Justice le dossier de cette affaire afin qu'une injonction soit obtenue, obligeant ainsi M. Paul Racine à restituer les lieux abîmés dans leur état original.

Enfin, le ministre a indiqué que dans un tel cas, la loi allait s'appliquer peu importe l'appartenance politique de ceux qui la violent. M. Racine, de la compagnie Delrano, est reconnu comme un libéral notoire de la région de Québec, avait rappelé le député de Sauvé, M. Morin.

M. Racine est même vice-président du Comité-Canada et il est, en compagnie de l'ancien premier ministre libéral Jean Lesage, un des directeurs du club de hockey "les Nordiques de Québec".

# Un gardien de nuit tenu responsable d'un incendie survenu chez son employeur

par Robert MALTAIS

Un gardien de nuit du garage Chouinard Automobile de Sainte-Foy, a été tenu responsable de l'incendie survenu chez son employeur, dans la nuit du 1er mai, et une fillette de Notre-Dame-des-Laurentides, âgée de neuf ans, a reconnu être à l'origine de quatre incendies survenus dans la résidence de ses parents, depuis le début de l'année.

La responsabilité de ces incendies a été déterminée par le commissaire Cyrille Delage, qui présidait, hier, trois enquêtes au Commissariat des Incendies de Québec.

La troisième cause à être entendue, concernant deux incendies qui ont éclaté, dans la journée du 24 avril, dans le port de Québec, et qui auraient des liens étroits avec la grève des débardeurs a été reportée à plus tard, aucun verdict n'ayant été rendu.

Chouinard Auto

"J'ai fait une bêtise, j'ai mis le feu chez Chouinard, on voulait me congédier", déclarait Barry Adams, gardien de nuit chez Chouinard Auto, au policier à qui il s'est rendu, à son appartement du 2491 Versant Nord dans Sainte-Foy, la nuit même de l'incendie.

C'est un Barry Adams, âgé d'environ 30 ans, excessivement nerveux et tremblotant, qui est venu témoigner devant Me Cyrille Delage.

Il a avoué avoir allumé cet incendie qui devait causer

des dommages de plus de \$50.000 au garage Chouinard, à la suite d'une dépression résultant d'une situation conflictuelle avec son employeur, qui durait depuis un certain temps.

Barry Adams était au service de ce garage depuis plus de deux ans, à titre de gardien de nuit. Il recevait \$155 par semaine, pour une semaine de travail de 60 heures. Toutefois, de semaine en semaine, on réduisait ses heures de travail sensiblement et par conséquent, son salaire.

Il sera traduit sous peu devant les tribunaux de juridiction criminelle.

Notre-Dame-des-Laurentides

Un conflit familial serait à l'origine de quatre incendies allumés par une fillette de

neuf ans, à la résidence de ses parents, en l'espace de six mois.

C'est en effet le meilleur moyen que cette toute jeune fille a trouvé pour que l'harmonie se réinstalle dans sa famille et que le dialogue reprenne, de façon plus détendue, entre sa mère et son père, qui n'étaient pas en très bons termes depuis près d'un an.

La plupart des incendies, allumés par la fillette, ont pris naissance au sous-sol, tout à côté du bureau du père et à proximité de fils électriques. Toutefois, les quatre feux n'auraient causé que des dégâts mineurs.

Enfin, la fillette s'en est tirée avec des remontrances de la part de Me Delage et la promesse de ne jamais plus recommencer.

# Décès du doyen des greffes du coeur

TORONTO (PC) — Charles Perrin Johnston, 61 ans, de Toronto, considéré comme le patient qui a survécu le plus longtemps à une transplantation de coeur est décédé, hier, 6 ans et demi après l'opération historique.

Selon un porte-parole de l'hôpital St. Michael, M. Johnston, qui avait reçu le coeur d'un donneur de 18 ans le 17 novembre 1968, a été admis à l'hôpital, mercredi, où il est décédé des suites de complications d'une maladie des poumons.

# \$1 million réclamé par des sinistrés

MONTREAL (PC) — Deux cent quinze sinistrés ont réclamé de la ville de Montréal, hier, une somme de \$1 million, à la suite des incendies qui ont détruit leurs maisons, au cours de la dernière grève des pompiers.

Les poursuites, inscrites en Cour supérieure, rappellent la grève du 2 novembre dernier. En vertu de la loi, les requérants ont jusqu'à six mois pour réclamer de la ville.

as-tu ton passe-sport?

**GRANDE VENTE D'UNIFORMES**  
**ESCOMPTE DE 50% à 75%**  
 sur tous les UNIFORMES - PANTAILLEURS - SARRAUS - ETC.  
 blancs et couleurs  
 modèles récents en tricot polyester

PLUSIEURS SPECIAUX A LIQUIDER  
 \$500 - \$1000 - \$1500

**HATEZ-VOUS**  
 pendant que nous avons un très beau choix...  
 en vente jusqu'au 24 mai

*Le Cygne Blanc*  
 38 rue St-Louis Tél.: 529-7883

Une boutique **PHILDAR** vous présente un printemps élégant et raffiné



CHAGALL — Phildar a créé pour vous ce magnifique ensemble que nous vous offrons en exclusivité. Faites-le confectionner par nos artisans - le travail est garanti. Vous tricotez? Alors faites-le vous-même avec les laines Phildar. Venez nous voir nous avons la laine et le patron. Qualité... Bon goût... Economie... Tricots Elaine Inc., Village Normand, Place Laurier, Ste-Foy - 651-3870. Laine - Macramé - Travaux pour dames - Tricots sur mesures. (ANN.)

**Voulez-vous que le Québec Hilton organise et réussisse votre réception de mariage?**

**Oui. Je le veux!**

Une fois cette décision prise, tout va sur des roulettes. Le Service des banquets du Québec Hilton s'occupe de tout, jusque dans les moindres détails. Le menu est à votre goût, la salle de réception bien décorée, et le service irréprochable. Nous savons à quel point le succès de cette réception vous tient à coeur. Vous aurez tout le loisir d'y ajouter votre touche personnelle en discutant avec nos spécialistes.

Appelez notre service des banquets à 647-2411. Sans obligation de votre part, nous vous fournirons tous les renseignements sur l'organisation d'une réception de mariage ou d'un dîner de fiançailles au Québec Hilton; nous pouvons aussi organiser des banquets, des rencontres d'anniversaires ou tous genres de réunions sociales.

Chaleureusement votre...  
**Québec Hilton**  
 au coeur de la Place Québec

**SUEPART**  
 LES SPÉCIALISTES DU SUÈDE ET DU CUIR

**FAITES NETTOYER VOS MANTEAUX DE SUÈDE ET CUIR**

**VOUS NE PAYEZ QUE LE PRIX DU NETTOYAGE**

**NOUS LES ENTREPOSONS ET LES ASSURONS GRATUITEMENT**

**SERVICE D'ENTREPOSAGE FOURRURES-DRAPS**

**NET-TOP**  
 Votre nettoyeur professionnel

Rendez-vous à l'un ou l'autre des Net-Top tout près de chez vous. **683-4995**

**Sanitone**  
 Votre Vitrificateur



**Boutique Bruno - Laurent**  
 Importations Françaises 522-6763

**bichat**  
 525-4708 Coiffure - Boutiques - Esthétique

75 Grande - Allée, Québec

# Allmand s'affirme carrément contre la peine de mort

OTTAWA (PC) — Le solliciteur général, M. Warren Allmand, a indiqué clairement hier, aux Communes, son opposition à la peine de mort, alors qu'il a affirmé, en sa qualité de membre du Cabinet, "ne pouvoir être associé à aucune pendaison".

En réponse à une question d'un député conservateur, M. Allmand a précisé que ses paroles ne devaient pas être interprétées comme une quelconque forme de menace, mais plutôt comme une simple prise de position sur la question.

A l'extérieur des Communes, M. Allmand a déclaré à la presse qu'il démissionnerait vraisemblablement de son poste si le Cabinet décidait de ne pas utiliser son pouvoir de clémence et de maintenir une sentence de mort.

Le Cabinet doit inévitablement se prononcer sur le cas de René Vaillancourt, qui doit monter sur l'échafaud le 15 mai pour le meurtre d'un policier torontois.

C'est en 1962 qu'ont eu lieu les dernières pendaisons au

Canada. En 1968, les Communes décidaient d'abolir pour cinq ans la peine capitale, sauf dans les cas de meurtre de policiers et de gardiens de prison. Cette abolition a été prolongée jusqu'en 1977.

A l'heure actuelle, huit

personnes font face à la peine de mort au pays.

Devant l'Association des policiers, récemment, à Moncton, M. Allmand avait soutenu que rien ne démontre à l'heure actuelle que la peine de mort puisse avoir

un effet de prévention du crime.

Rappelons que c'est dans cette dernière ville que James Hutchison et Richard Ambrose ont été condamnés à être pendus le 13 juin pour le meurtre de deux policiers municipaux.

Plus tôt cette semaine, le député conservateur Reynolds avait présenté au Parlement une pétition signée par 200,000 personnes en faveur de l'application de la loi actuelle sur la peine de mort.

**UN INSTANT!**  
**VENEZ ET PROFITEZ**

## Des aubaines extraordinaires

**Vente**  
**mode-foyer**  
**Syndicat**  
DE QUÉBEC  
• MAIL ST-ROCH  
• PLACE LAURIER  
• PLACE FLEUR DE LIS

### EN VENTE DES LUNDI



**Débarbouillettes Camtex**

Rég. .39 pour **4/.87**

Le temps est venu de faire provision de débarbouillettes! Le Syndicat vous offre ces débarbouillettes unies en douce ratine de coton, de marque très connue Camtex. Bleu, rose, or, vert, jaune ou olive.

Syndicat. Lingerie. Mail St-Roch, 5e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.



**Réfrigérateurs INDESIT**

5.5 pi. cu. pour **147<sup>00</sup>**

10 pi. cu. pour **197<sup>00</sup>**

Ces deux modèles, avec congélateur extra-froid, sont pourvus d'un cycle de dégivrage automatique à bouton-poussoir. Ils sont munis également du fameux compresseur TECUMSEH garanti 5 ans. Ces modèles peuvent être encastrés. Notez que le dessus du modèle de 5.5 pi. cu., recouvert de Formica, peut servir de table. Garantie de 2 ans sur les autres éléments du système. Blanc.

Syndicat. Appareils électriques. Mail St-Roch, 6e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.



**Housse à vêtements**

Rég. 3.98 pour **2<sup>67</sup>**

Un modèle en plastique matelassé devant et uni sur les côtés. Pratique pour ranger environ 12 vêtements. Bleu, vert. Dim.: 52" x 14"

Syndicat. Brimborions. Mail St-Roch, rez-de-chaussée. Place Laurier et Place Fleur de Lys.



**Filé Olephin de Phentex**

Rég. 1.49 pour **2/1<sup>87</sup>**

Un filé idéal pour tous genres de travaux tels que gilets, foulards, robes, châles. Balle de 6 onces. Filé à 3 brins. Teintes au choix.

Syndicat. Laine. Mail St-Roch, rez-de-chaussée. Place Laurier et Place Fleur de Lys.



**Aspirateurs GENERAL ELECTRIC**

Aspirateurs ronds à dessus pivotant, boyau de vinyle renforcé et 2 rallonges de 18 pouces en acier chromé. Pare-chocs en vinyle, roulettes et interrupteur à pédale.

Modèle VC-72 pour **86<sup>88</sup>**

Vert mousse rehaussé de blanc. Enroulement automatique de fil. Sortie de souffleur. Régulateur de suction type coulissant. Accessoires comprenant ajustage double action pour tapis et planchers.

Modèle VC-24 pour **66<sup>88</sup>**

Vert mousse rehaussé de blanc. Accessoires: ajustage pour tapis et planchers à brosse flottante. Brosse autoréglable.

Syndicat. Appareils électriques. Mail St-Roch, 6e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.



**OMEGA**

Modèle 237, avec console pour **129<sup>00</sup>** l'ens.

Elle est moderne... elle est attrayante. C'est une machine à coudre zigzag remplie d'avantage. Trois positions d'aiguille, releveur de fil frontal accordant une opération sans bruit, lumière encastrée, des boutonnières qui se font aisément et la couture des boutons, combinés à de très attrayantes broderies manuelles font de l'OMEGA 237 une machine à coudre domestique des plus pratiques. Un coffret avec les accessoires complets est inclus. Elle est entièrement garantie.

Le banc est vendu à part.



**OMEGA**

• Point invisible • Broderie

**OMEGA C-65** pour **147<sup>00</sup>**

Syndicat. Centre de couture Omega et Bernina. Mail St-Roch, 2e étage. Place Laurier.



**Ventilateur oscillant SANYO**

Rég. 57.00 pour **44<sup>87</sup>**

Modèle de 12 pouces, à 3 vitesses, complètement automatique, pouvant être utilisé comme ventilateur à souffler droit à 3 vitesses. Moteur condensateur, ajustement d'inclinaison, commutateur clavier à 4 départs. Moteur à coupe-circuit thermique pour protéger contre toute surcharge. Lame en plastique, grille de sûreté en fil argenté. Garantie pour 1 an. Approuvé par la C.S.A.

Syndicat. Accessoires électriques. Mail St-Roch, 6e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.

<p><b>Appareils électriques INGLIS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mini-sècheuse rég. 225.00 pour 212.00</li> <li>• Mini-laveuse rég. 349.00 pour 332.00</li> <li>• Lessiveuse rég. 409.00 pour 392.00</li> <li>• Sécheuse rég. 250.00 pour 232.00</li> <li>La paire plus 20 livres de savon ALL rég. 310.00 pour 282.00</li> <li>• Réfrigérateur rég. 550.00 pour 512.00</li> <li>Blanc, sterling</li> <li>Supplément de 10.00 pour la couleur</li> </ul> <p><b>Mobiliers de chambre, 3 morceaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>rég. 510.00 pour 397.00</li> <li>rég. 575.00 pour 447.00</li> <li>rég. 855.00 pour 687.00</li> </ul>	<p><b>Meubles de style colonial, fini érable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bureau double rég. 109.00 pour 93.00</li> <li>• Bureau triple rég. 129.00 pour 109.00</li> <li>• Commode à 4 tiroirs rég. 79.00 pour 67.00</li> <li>• Commode à 5 tiroirs rég. 84.00 pour 73.00</li> <li>• Commode à 6 tiroirs rég. 89.00 pour 73.00</li> <li>• Secrétaire rég. 92.00 pour 77.00</li> <li>• Lit à fuseau, de 54" rég. 70.00 pour 62.00</li> <li>• Table de nuit rég. 42.00 pour 28.00</li> </ul> <p><b>Mobiliers de dinette CARRIER</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliers de 5 pièces rég. 415.00 pour 357.00</li> <li>rég. 390.00 pour 347.00</li> <li>rég. 390.00 pour 347.00</li> <li>Mobilier avec bahut rég. 430.00 pour 367.00</li> </ul>	<p><b>Meubles pour la dinette ROXTON</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Meuble de service rég. 320.00 pour 253.00</li> <li>• Buffet rég. 270.00 pour 217.00</li> <li>• Armoire vitrée rég. 334.00 pour 271.00</li> <li>• Table ovale avec rallonge centrale rég. 195.00 pour 155.00</li> <li>• Table rectangulaire avec rallonge centrale rég. 218.00 pour 164.00</li> <li>• Chaise coloniale sans bras rég. 60.00 pour 48.00</li> <li>• Chaise matelot rég. 67.00 pour 52.00</li> <li>• Causeuse coloniale rég. 108.00 pour 77.00</li> <li>• Banc habitant rég. 42.00 pour 31.00</li> <li>• Tabouret de bar pivotant rég. 99.00 pour 77.00</li> <li>• Berceuse Salem rég. 75.00 pour 57.00</li> </ul> <p><small>Syndicat. Meubles. Mail St-Roch, 6e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.</small></p>
--	--	--



**PRESTO DE MARQUE SUPREME**

Rég. 28.95 pour **22<sup>87</sup>**

Modèle en aluminium coulé recouvert d'émail cuit de couleur. Un ustensile indispensable pour une cuisson rapide des aliments. Capacité de 5 pintes. Jaune, vert ou rouge coquelicot.

Syndicat. Ustensiles de cuisine. Mail St-Roch, 5e étage. Place Laurier et Place Fleur de Lys.

# Un timbre à l'effigie de Mère Marguerite Bourgeoys

Si on fait exception des reines qui se sont succédées sur le Trône d'Angleterre et de membres féminins des familles royales, rares ont été les Canadiennes qui ont eu droit à figurer sur un timbre-poste. Il y a eu dans le passé la poétesse et princesse indienne Pauline Johnson en 1961, l'infirmière Jeanne Mance et Nellie McClung en 1973. La quatrième à mériter cet honneur en sera le 30 mai, en même temps que sera émis le timbre à l'effigie du commandeur Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses populaires, la Mère Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation des Dames de Notre-Dame.

Cette sainte femme avait trente-trois ans lorsqu'elle débarqua à Montréal en 1653, soit onze ans après la fondation de la ville par M. de Maisonneuve. Son but était de grouper des apôtres qui se dévoueraient à l'éducation chrétienne des enfants. Elle mit de nombreuses années avant de l'atteindre, assistant dans l'intervalle Jeanne Mance dans les soins des malades, dans l'enseignement du catéchisme aux colons et à faire des travaux de ménage pour monsieur de Maisonneuve. Une de ses œuvres les plus importantes fut la construction de la chapelle de Notre-Dame-du-Bon-Secours qu'elle entreprit en 1657 mais qu'elle ne verra complétée que 21 ans plus tard.

Toujours fidèle à son idéal, elle poursuivit inlassablement ses efforts et en 1663, elle ouvrit un foyer pour héberger les "filles du roy" en attendant qu'elles trouvent mari. Elle finit par vaincre toutes les résistances et obtint de Mgr de Laval le consentement à la fondation de sa communauté, mais ce ne fut qu'en 1678 que celle-ci pourra enfin être canoniquement érigée sous le nom des "Filles

une première partie d'une lettre d'un correspondant au sujet des timbres perforés "OHMS" et de ceux qui portent en surimpression la même mention ou encore la lettre "G".

Disons d'abord qu'il s'agit de timbres à l'usage des divers ministères du gouvernement canadien. Les timbres perforés OHMS ont eu une vie assez brève. Les catalogues qui en font mention les placent entre les années 1935 et 1950. D'un usage plus limité, il est inévitable qu'ils constituent des variétés intéressantes pour tout collectionneur. Il est aussi inévitable que certains d'entre eux, surtout ceux dont la dénomination est plus élevée, aient atteint une valeur supérieure au même timbre d'usage courant, qu'il soit neuf ou usagé. Dans certains cas la différence est très marquée, dans d'autres elle l'est beaucoup moins. Le catalogue "Canada Specialized 75" qu'on trouve chez les marchands de timbres et dont le prix est très abordable pour tous, contient les cotations pour chacun. Il en va de même pour les timbres qui portent en surimpression les lettres O.H.M.S. ou G. Les premiers ont eu cours de 1949 à 1950. Il y a deux variétés à l'intérieur desquelles on trouve encore des différences. Quant à ceux qui portent la lettre "G" en surimpression ils ont eu cours par la suite. Il y en a trois types différents.

Au sujet des timbres perforés, le gouvernement canadien ne fut pas seul à s'en servir. On en trouve qui portent d'autres perforations comme "CPR" pour le Canadian Pacific Railway. On ne fait cependant pas mention de ces derniers dans mon catalogue, ce qui n'implique pas qu'ils ne soient pas recherchés par des spécialistes.

La réunion régulière de la Société Philatélique de Québec aura lieu mercredi soir prochain à l'hôtel Hilton. Il y sera sans doute question des préparatifs du congrès de la Société Royale et de l'exposition qui coïncidera avec.



séculières de la Congrégation de Notre-Dame. Marguerite Bourgeoys mourut en 1700. Elle était alors âgée de 80 ans. Son institut de filles séculières groupait alors une quarantaine de membres.

### Les timbres perforés OHMS

Dans ma dernière chronique j'ai essayé de répondre à

## La violence laisse de terrifiantes traces chez les enfants

WINNIPEG (PC) — La violence accrue, à cause de la télévision et des faits divers de chaque jour, a laissé des traces terrifiantes dans les vies des enfants au Canada, selon le Dr Philip Katz, psychiatre de Winnipeg.

Au cours de la réunion annuelle du Collège des médecins de famille au Canada - section du Manitoba -, le Dr Katz a déclaré que le petit Canadien moyen regarde probablement la télévision durant 15.000 heures, et assiste à la remise en scène d'environ 31.000 assassinats, avant de quitter l'école secondaire.

### Service Optique Elite Inc

RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE  
 Détaillants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec  
 Place Laurier, Ste Foy 653-8396  
 2, Edifice Place Québec 529-5883  
 Gare Centrale d'autobus 529-4655  
 1050, St-Jean Québec 692-2292

# CERATEC + CORIAN

Une ligne de produits de céramique et de dessus de coiffeuses et d'armoires d'une qualité et d'un choix exceptionnels.

### CERATEC

Un nouveau nom pour St-Lawrence Ceramics Ltd., le seul fabricant de tuile céramique à Québec vous offrant la plus vaste variété de tuiles de céramique en magasin.

### CORIAN

Un produit fabuleux développé par "Dupont" pour les dessus de coiffeuses avec évier intégrés et dessus d'armoires de cuisine.



Nous vous invitons à visiter notre vaste salle d'exposition contenant les échantillons de tous nos produits disponibles en magasin.

**CERATEC** 414, ST-SACREMENT, QUEBEC, QUEBEC  
 TEL.: (413) 681-0101.

# ROBERTE LA FORCE 10

OPTICIEN D'ORDONNANCES • VERRES DE CONTACT

Notre bureau situé à la Clinique Médicale du 750 ouest, St-Vallier  
**DEMENAGE TOUS SES SERVICES PROFESSIONNELS  
 A LA POLYCLINIQUE VISION-SANTE CHAREST**  
 210, BOUL. CHAREST (face à la Gare Centrale d'autobus)  
 NOUVEAU No TEL.: 529-1714 / A COMPTER DU 1er MAI 1975

# horaire

Comprenant également les postes transmis par câble  
 De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain. (c) Emission couleur.

- (4) Québec CFCM-TV (3) Burlington CFCX-TV (8) Mt. Washington WMTW-TV (13) Trois-Rivières CKTM-TV  
 (5) Québec CKMI-TV (7) Sherbrooke CHLT-TV (10) Montréal CFTM-TV (15) CIVQ (UHF Radio Québec)  
 (11) Québec CBT (12) Montréal CFCF-TV (11) CTV (Télé-câble de Québec)

## SAMEDI 3 MAI 1975

- P.M.**  
 12.00 3 The Harlem Globetrotters Popcorn  
 4 De tout de tous c  
 5 The High Chapparral c  
 7-10 Bon week-end c  
 11 Les héros du samedi c  
 12 Mission impossible c  
 13 Les petites annonces c  
 TCQ Cent jeunes, cent idées. — Reprise du lundi à 17h30.  
 12.30 3 Fat Albert and the Cosby Kids c  
 8 American Bandstand c  
 13 Prince noir c  
 TCQ Ambrosio raconte. — Reprise du jeudi à 19h.  
 1.00 3 Children's festival c  
 4 Enquêtes spéciales c  
 5 Children's Cinema c  
 11-13 Sportique c  
 12 Saturday at the Movies: "Hello down there" c  
 1.30 4 Denis la petite peste c  
 5 Klahanie c  
 8 Saturday Showtime: "The man in the Grey Flannel suit" c  
 TCQ Le Rallye 1975. — Reprise du mardi 22h00.  
 2.00 3 Superstars of the mat c  
 4 Adèle c  
 5-11-13 Baseball c  
 7 Le père Ambroise c  
 10 Le père Ambroise c  
 2.30 4 Cinema: "erreur à Silver City"  
 7 Ciné-Samedi: "Le grand chéri"  
 10 Les Protecteurs c  
 TCQ Kiai. — Reprise du mardi à 23h30.  
 2.55 12 Heritage Highway c  
 3.00 3 Basketball c  
 10 Horizon Sports c  
 12 Superstars of the Mat c  
 TCQ Dialogue intime. — Reprise du vendredi à 22h00.  
 3.30 10 Papa à raison  
 TCQ Réver en couleur. — Reprise du vendredi 20h.  
**A.M.**  
 6.00 12 University of the Air c  
 6.30 12 The Community c  
 7.00 12 Crossroads c  
 7.15 8 Blue Ridge Quartet c  
 12 Kathryn Kuhlman c  
 7.45 8 Rev. Carl Stevens c  
 8.00 12 Rex Humbard c  
 8.15 8 Rex Humbard c  
 8.55 10 Bienvenue CFTM c  
 9.00 3 U.S. of Archie c  
 4 L'enfant du cirque c  
 10 Les p'tits bonshommes c  
 11-13 Roquet Belles Oreilles c  
 12 Oral Roberts Presents c  
 9.15 7 Dessins animés c  
 8 The Catholic Mass c  
 9.30 3 Bailey's Comets c  
 4 Thierry la Fronde c  
 5 Crossroads c  
 7 Il est écrit  
 10 La famille Stone  
 11-13 Le roi Léo c  
 12 It is written c  
 10.00 3 Lamp unto my feet c  
 4 Rex Humbard c  
 5 Roller Derby c  
 8 Day of Discovery c  
 10 Papa à raison  
 11-13 Une fleur m'a dit c  
 12 Hellenic Program c  
 10.15 11-13 Le jour du Seigneur c  
 10.30 3 Look up and live c  
 8 The old time Gospel hour c  
 10 C'était l'bon temps c  
 12 Teledomenica  
 11.00 3 Camera Three c  
 4 Roller Derby c  
 5 Rex Humbard c  
 7 Sur le matelas c  
 11 Rencontres c  
 13 Phare sur le monde c  
 11.30 3 Faith for today c  
 8 The Garner Ted Armstrong Program c  
 11 Sons et brèches c  
 13 Sons et brèches c  
**P.M.**  
 12.00 3 Face the Nation c  
 4 Court métrage c  
 5 Peter Gunn c  
 7-10 Bon dimanche c  
 4.00 4 Sur le matelas c  
 7 Sauve qui peut c  
 8 Wide world of sports c  
 10 C'est arrivé cette semaine c  
 12 Celebrity know your sports c  
 4.30 5 Sports week c  
 10 La famille Stone  
 11-13 Echos du sport c  
 12 Canadian Bursary Figure skating c  
 TCQ Alley Hop. — Reprise du mercredi à 20h30.  
 5.00 4-7 Le Justicier c  
 5 Bugs Bunny and the Road Runner Show c  
 8-12 Kentucky Derby c  
 10 Sur le matelas c  
 11-13 Bagatelle c  
 TCQ Poste frontière. — Reprise du mardi à 19h30.  
 5.30 3 People c  
 5.55 4 Les informations c  
**P.M.**  
 6.00 4 Monsieur Country, Claude Patry c  
 5 CBC Saturday Evening News c  
 7-10 Actualité en marche c  
 8 The six million dollar man c  
 11 L'oeil approuvé c  
 12 Billy Graham Tidewater Crusade (special) c  
 13 Tarzan c  
 TCQ Ça c'est du sport. — Reportage sur la soirée de fermeture et de distribution des trophées, des Croulants de Ste-Foy.  
 6.30 4 Au royaume des animaux c  
 5 Take time with Noël Harrison c  
 8 Wally's workshop c  
 11 Le téléjournal c  
 6.40 11 Nouvelles du sport c  
 6.50 11 Politique fédérale: Le parti libéral c  
 7.00 3 Hee Haw c  
 4-7 Soirée canadienne c  
 5 Mutual of Omaha's Wild Kingdom c  
 8 Other people, other places c  
 11-13 La semaine verte c  
 TCQ Les bébés nageurs du Y.M.C.A. — Reprise du lundi à 14h30  
 12.15 4 Monsieur le maire c  
 12.30 3 Conservation: A World of your own c  
 5 The Garner Ted Armstrong Program c  
 8 Me-10 c  
 TCQ Publications gouvernementales. — Reprise du mardi à 17h30  
 12.45 4 Les aventures de Pelerin c  
 1.00 3 Basketball c  
 4 Mag-Dimanche c  
 5 Dollars and sense c  
 8 News Circle Extra Edition c  
 11 D'écrite sur place c  
 12 Question Period c  
 13 Rex Humbard c  
 TCQ Couple Service. — Reprise du vendredi à 18h  
 1.30 5 Country Canada c  
 8 Issues and Answers c  
 12 The untamed World c  
 TCQ Portraits. — Reprise du jeudi à 21h  
 1.55 7-10 La route des pionniers c  
 2.00 5 Music to see c  
 7 Passeport c  
 8 Sunday Showtime: "Woman's world" c  
 10 L'écrite sur place c  
 11 A communiquer c  
 12 Roller Derby c  
 2.30 4 Cinéma: Programme double: "En suivant mon cœur" et "Fathom" c  
 7 Mgr Fortier c  
 10 La soeur volante c  
 TCQ A l'écoute des astres. — Reprise du mercredi à 18h30  
 3.00 5 The Wonderful World of Disney c  
 7-10 A l'heure olympique c  
 12 Traver 75 c  
 TCQ Si on s'y mettait. — Reprise du mercredi à 20h30  
 3.30 3 CBS Sports spectacular c  
 8 Sunday Showcase: "Desk set" c  
 12 The Garner Ted Armstrong Program c  
 11 L'heure des quilles c  
 4.30 11 Le Français c  
 4 Pour vous mesdames c  
 5 Mr. Dressup c  
 8 Not for women only c  
 11-13 Départ c  
 12 McGowan & Co. c  
 11.00 3 Now you see it c  
 4 Au bout du fil c  
 5 Sesame Street c  
 7-10 Personalités c  
 8 Dealer's Choice c  
 11-13 Les recettes de Juliette  
 12 Définition c  
 11.30 3 Love of life c  
 4 Dessins animés c  
 7 La famille Stone c  
 8 Blankety Blanks c  
 10 Pep 75 c  
 11 Mimos 5 c  
 12 The Art of Cooking c  
 13 Rue Principale c  
 11.45 4 La météo c  
 11.50 4 Les informations c  
 11.55 3 News c  
**P.M.**  
 12.00 3 The Young and the Restless c  
 4 De tout de tous c  
 5 Elwood Glover's Luncheon Date c  
 7 Informa 7 c  
 10 Les p'tits bonshommes c  
 11 Cher oncle Bill c  
 12 The Flintstones c  
 12.15 7 Dessins animés c  
 12.25 13 La route des pionniers c  
 12.30 3 Search for tomorrow c  
 7-10 Les Tannants c  
 8 Split Second c  
 11-13 Les Coqueluches c  
 12 Matinee with George Balcan: "Mr. Peabody and the Mermaid"  
 1.00 3 One o'clock news & weather c  
 4 Les Tannants c  
 5 Monday Movie: "Incident in San Francisco" c  
 8 All my children c  
 3 Across the fence c  
 1.10 3 As the world turns c  
 7 Mini-shopping c  
 8 Let's make a deal c  
 10 Au jour le jour c  
 11-13 Le téléjournal c  
 1.35 11-12 Femme d'aujourd'hui c  
 2.00 3 The guiding Light c  
 4 Cinéma: "Un verre de whisky" c  
 7 Ciné-7: "Le pont des soupis" c  
 8 The \$10,000 pyramid c  
 TCQ Le monde du délinquant. Reprise du jeudi à 22h.  
 2.30 3-5 The Edge of Night c  
 8 The big Showdown c  
 10 Ciné-Lundi: "Les murailles de l'enfer" c  
 11 Cinéma: "Le viol" c  
 12 He knows, she knows c  
 13 Conseil express c  
 TCQ Les bébés nageurs du Y.M.C.A. — Cours de natation pour bébés, grade 2  
 3.00 3 The price is right c  
 5 Juliette and Friends c  
 8 General Hospital c  
 12 Another World c  
 13 Mimos 5 c  
 TCQ Dialogue intime. — Reprise du vendredi 22h  
 3.30 3 Match Game c  
 4 Dessins animés c  
 5 Take 30 c  
 8 One life to live c  
 13 Cher oncle Bill c  
 TCQ La médecine et l'hygiène naturelle. — Reprise du mercredi à 18h  
 4.00 3 Tattletales c  
 4 Au sous-sol d'André c  
 5 Family Court c  
 7-10 Patoville c  
 8 The Money Maze c  
 11-12 Bobino c  
 12 What's the good word? c  
 TCQ La Philatélie. — Reprise du vendredi à 18h30  
 4.30 3 The Raymond Burr Show c  
 5 The Forest Rangers c  
 7 Cinéparo: "L'amour d'une mère" c  
 8 Superman c  
 10 Jinky c  
 11-13 Les Egrogres c  
 12 Pay Cards c  
 TCQ Ambrosio raconte. — Reprise du jeudi à 19h  
 5.00 4-10 Perdus dans l'espace c  
 5 Mr. Dressup c  
 8 The Lucy Show c  
 11 Dakari c  
 12 Truth or Consequences c  
 13 Cinéma de 5 heures: "Le fils de l'Aigle Noir" c  
 5.30 3 The Beverly Hillbillies c  
 5 The Partridge Family c  
 8 News Circle c  
 12 It's your move c  
 TCQ Cent jeunes, cent idées. — L'expression théâtrale avec des étudiants de l'école Neufchâtel.  
 5.50 4 La météo c  
 5.55 4 Votre foyer madame c  
 7-10 La route des pionniers c  
 8 Sunday Movie: "The Barbary Coast" c  
 11-13 Les beaux Dimanches "Les primitifs — Les Kashaki: Derniers nomades d'Iran" — Documentaires de D. Bertolino, Nar., Nicole Duchêne. — Un clan de la tribu des Kashaki dans leur déplacement printanier vers les hauts plateaux du nord de l'Iran. c  
 9.00 5 Pets and People (special) c  
 12 Caribé c  
 R.-Q. Le sens de la vie. "L'Art". — Quel est le sens de l'art dans la société d'aujourd'hui c  
 9.30 3 Mannix c  
 11-13 Les beaux Dimanches: "Valse Viennoise". — Une musique enchantée qui a conquis le monde entier par son charme fastueux et sa gaieté insouciante. L'esprit de la valse viennoise recrée avec le concours du chef d'orchestre Willi Boskovsky. c  
 10.00 4-7-10 Regards sur le monde c  
 5 Performance c  
 12 Window on the World (special) c  
 10.30 3 Candid Camera c  
 4-7-10 Les nouvelles TVA c  
 8 The Reasoner Report c  
 11-13 Le téléjournal c  
 10.45 11-13 Sports-dimanche c  
 3-8 News c  
 4-7-10 La onzième heure c  
 5-12 News c  
 11-13 Ciné-Club Magazine (c)  
 11.15 3 Sunday Movie: "Hawaii" c  
 5 The Nation's Business c  
 8 Sammd and Company c  
 11-13 Ciné-Club: "Feu de paille" c  
 11.18 12 Pulse.  
 11.20 5 After Eleven: "Hotel" c  
 12.00 10 Sans Pantoufles: "Interpol recherche"  
 12 The 12 Midnight Movie: "Sundays and Cybele"  
 1.30 10 Le 10 vous informe c

## DIMANCHE 4 MAI 1975

- 7-10 Télé-Quilés c  
 12 A communiquer  
 5.00 7 Marine Boy c  
 10 Information-voyages c  
 TCQ Réincarnation. — Reprise du mercredi à 22h  
 5.25 4 Les informations c  
 5.30 3 You can quote me c  
 4 Flipper c  
 7-10 Au royaume des animaux c  
 8 Friends of man c  
**P.M.**  
 6.00 3 60 minutes c  
 4-7-10 Music-hall des jeunes c  
 8 World of survival c  
 11 Politique atout c  
 TCQ Retraite ouverte ou fermée. — Reprise du vendredi à 21h  
 6.30 4-7-10 Showbiz c  
 5 Sports week c  
 8 The Lawrence Welk Show c  
 11 Le téléjournal c  
 12 Going Places c  
 TCQ Parle parle, jase jase. — Reprise du jeudi 23h.  
 6.40 11 Nouvelles du sport  
 6.50 11 Politique provinciale: le parti québécois  
 7.00 3 Friends of Man c  
 5 The Beachcombers c  
 11-13 La petite patrie c  
 12 Sunday Mystery Movie c  
 R.-Q. Sur 2 ou 4 pattes. "Baignades mixtes". La vie des castors au milieu de l'été et leurs préparatifs pour l'hiver. c  
 7.30 3 Cher c  
 4-7-10 Ciné-Choix: "Le carnaval des truands" c  
 5 The Irish Rovers c  
 8 The FBI c  
 11 Les beaux Dimanches: "Josephine Baker" c  
 8.00 5 The Waltons c  
 R.-Q. En se racontant l'histoire d'un Anim. Laurier Lapierre. — Le gouvernement conservateur de Charles-Eugène Boucher de Becheville, et le Québec dans la dernière décennie du XIXe siècle. c  
 8.30 3 Kojak c  
 1.00 3 One o'clock news & weather c  
 4 Les Tannants c  
 5 Monday Movie: "Incident in San Francisco" c  
 8 All my children c  
 3 Across the fence c  
 1.10 3 As the world turns c  
 7 Mini-shopping c  
 8 Let's make a deal c  
 10 Au jour le jour c  
 11-13 Le téléjournal c  
 1.35 11-12 Femme d'aujourd'hui c  
 2.00 3 The guiding Light c  
 4 Cinéma: "Un verre de whisky" c  
 7 Ciné-7: "Le pont des soupis" c  
 8 The \$10,000 pyramid c  
 TCQ Le monde du délinquant. Reprise du jeudi à 22h.  
 2.30 3-5 The Edge of Night c  
 8 The big Showdown c  
 10 Ciné-Lundi: "Les murailles de l'enfer" c  
 11 Cinéma: "Le viol" c  
 12 He knows, she knows c  
 13 Conseil express c  
 TCQ Les bébés nageurs du Y.M.C.A. — Cours de natation pour bébés, grade 2  
 3.00 3 The price is right c  
 5 Juliette and Friends c  
 8 General Hospital c  
 12 Another World c  
 13 Mimos 5 c  
 TCQ Dialogue intime. — Reprise du vendredi 22h  
 3.30 3 Match Game c  
 4 Dessins animés c  
 5 Take 30 c  
 4-10 Perdus dans l'espace c  
 5 Mr. Dressup c  
 8 The Lucy Show c  
 11 Dakari c  
 12 Truth or Consequences c  
 13 Cinéma de 5 heures: "Le fils de l'Aigle Noir" c  
 5.30 3 The Beverly Hillbillies c  
 5 The Partridge Family c  
 8 News Circle c  
 12 It's your move c  
 TCQ Cent jeunes, cent idées. — L'expression théâtrale avec des étudiants de l'école Neufchâtel.  
 5.50 4 La météo c  
 5.55 4 Votre foyer madame c  
 7-10 La route des pionniers c

## LUNDI 5 MAI 1975

- A.M.**  
 6.00 12 University of the Air c  
 6.30 3 Sunrise Semester c  
 12 Ed Allen c  
 7.00 3 News c  
 8L.A.M. America c  
 12 Canada A.M. c  
 7.40 10 Bienvenue CFTM c  
 7.45 4 Dessins animés c  
 10 Bonjour Montréal c  
 8.00 3 Captain Kangaroo c  
 4 Les p'tits matins c  
 7 Informa 7 c  
 8.30 7 Dessins animés c  
 12 Romper Room c  
 8.45 7-10 Les bouts d'chou c  
 9.00 3 The Mike Douglas Show c  
 4 Au bout du fil c  
 8 Good Morning New England  
 12 Kareen's Yoga c  
 9.15 7 Le Se quart d'heure c  
 10 36-24-36 c  
 9.30 5 Quebec School Telecasts c  
 7 Sans détour c  
 10 Pour vous mesdames c  
 12 Edith Serej c  
 9.45 5 The Friendly Giant c  
 11-13 En mouvement c  
 10.00 3 The Joker's Wild c  
 7 Pourquoi pas? c  
 11-13 Les Chiboukis c  
 12 Magistrate's court c  
 10.15 11-13 Du soleil à 5 cents c  
 10.30 3 Gambit c  
 4 Pour vous mesdames c  
 5 Mr. Dressup c  
 8 Not for women only c  
 11-13 Départ c  
 12 McGowan & Co. c  
 11.00 3 Now you see it c  
 4 Au bout du fil c  
 5 Sesame Street c  
 7-10 Personalités c  
 8 Dealer's Choice c  
 11-13 Les recettes de Juliette  
 12 Définition c  
 11.30 3 Love of life c  
 4 Dessins animés c  
 7 La famille Stone c  
 8 Blankety Blanks c  
 10 Pep 75 c  
 11 Mimos 5 c  
 12 The Art of Cooking c  
 13 Rue Principale c  
 11.45 4 La météo c  
 11.50 4 Les informations c  
 11.55 3 News c  
**P.M.**  
 12.00 3 The Young and the Restless c  
 4 De tout de tous c  
 5 Elwood Glover's Luncheon Date c  
 7 Informa 7 c  
 10 Les p'tits bonshommes c  
 11 Cher oncle Bill c  
 12 The Flintstones c  
 12.15 7 Dessins animés c  
 12.25 13 La route des pionniers c  
 12.30 3 Search for tomorrow c  
 7-10 Les Tannants c  
 8 Split Second c  
 11-13 Les Coqueluches c  
 12 Matinee with George Balcan: "Mr. Peabody and the Mermaid"  
 1.00 3 One o'clock news & weather c  
 4 Les Tannants c  
 5 Monday Movie: "Incident in San Francisco" c  
 8 All my children c  
 3 Across the fence c  
 1.10 3 As the world turns c  
 7 Mini-shopping c  
 8 Let's make a deal c  
 10 Au jour le jour c  
 11-13 Le téléjournal c  
 1.35 11-12 Femme d'aujourd'hui c  
 2.00 3 The guiding Light c  
 4 Cinéma: "Un verre de whisky" c  
 7 Ciné-7: "Le pont des soupis" c  
 8 The \$10,000 pyramid c  
 TCQ Le monde du délinquant. Reprise du jeudi à 22h.  
 2.30 3-5 The Edge of Night c  
 8 The big Showdown c  
 10 Ciné-Lundi: "Les murailles de l'enfer" c  
 11 Cinéma: "Le viol" c  
 12 He knows, she knows c  
 13 Conseil express c  
 TCQ Les bébés nageurs du Y.M.C.A. — Cours de natation pour bébés, grade 2  
 3.00 3 The price is right c  
 5 Juliette and Friends c  
 8 General Hospital c  
 12 Another World c  
 13 Mimos 5 c  
 TCQ Dialogue intime. — Reprise du vendredi 22h  
 3.30 3 Match Game c  
 4 Dessins animés c  
 5 Take 30 c  
 8 One life to live c  
 13 Cher oncle Bill c  
 TCQ La médecine et l'hygiène naturelle. — Reprise du mercredi à 18h  
 4.00 3 Tattletales c  
 4 Au sous-sol d'André c  
 5 Family Court c  
 7-10 Patoville c  
 8 The Money Maze c  
 11-12 Bobino c  
 12 What's the good word? c  
 TCQ La Philatélie. — Reprise du vendredi à 18h30  
 4.30 3 The Raymond Burr Show c  
 5 The Forest Rangers c  
 7 Cinéparo: "L'amour d'une mère" c  
 8 Superman c  
 10 Jinky c  
 11-13 Les Egrogres c  
 12 Pay Cards c  
 TCQ Ambrosio raconte. — Reprise du jeudi à 19h  
 5.00 4-10 Perdus dans l'espace c  
 5 Mr. Dressup c  
 8 The Lucy Show c  
 11 Dakari c  
 12 Truth or Consequences c  
 13 Cinéma de 5 heures: "Le fils de l'Aigle Noir" c  
 5.30 3 The Beverly Hillbillies c  
 5 The Partridge Family c  
 8 News Circle c  
 12 It's your move c  
 TCQ Cent jeunes, cent idées. — L'expression théâtrale avec des étudiants de l'école Neufchâtel.  
 5.50 4 La météo c  
 5.55 4 Votre foyer madame c  
 7-10 La route des pionniers c

**YVON ST-GELAIS INC.**  
 FUTURS MARIÉS  
 MENAGES COMPLETS  
 CONCIERGERIES  
 LUMINAIRES  
 525-4671

# les films

## SAMEDI 3 MAI 1975

### A.M.

(4) Ciné-Aventures: "L'attaque du fort Douglas". E.U. 1955, aventures de K. Neumann avec Scott Brady, Rita Gam et Neville Brand. — Un jeune artiste réussit à empêcher qu'une guerre éclate entre Blancs et Indiens.

(10) Ciné-Samedi: "Nouvelles aventures du Capitaine Blood". E.U. 1930, aventures de G. Douglas avec Louis Hayward, Patricia Medina et George Macready. — Un corsaire essaie de délivrer des membres de son équipage emprisonnés par le roi d'Espagne.

(5) Movie Time: "Crack in the World". E.U. Drame de science-fiction réalisé en 1963 par A. Marton avec Dana Andrews, Janette Scott et Kieron Moore. — Un scientifique cause une fissure de la croûte terrestre en tentant de découvrir une source d'énergie nouvelle.

### P.M.

(12) Saturday at the Movies: "Hello down there". Comédie réalisée aux Etats-Unis en 1968 par J. Arnold avec la participation de Tony Randall, Janet Leigh et Roddy MacDowell. — Un homme de science et les siens tentent de vivre dans une maison sous-marine.

(8) Saturday Showtime: "The man in the grey flannel suit". Drame traitant de psychologie réalisé aux Etats-Unis en 1955 par N. Johnson et interprété par Gregory Peck, Jennifer Jones et Fredric March. — Un ex-officier tente de se tailler une bonne place dans le monde des affaires.

(4) Cinéma: "Terreur à Silver City". E.U. Western réalisé en 1951 par B. Haskin avec Edmond O'Brien, Yvonne de Carlo et Barry Fitzgerald. — Le propriétaire d'une concession minière est aux prises avec un ami qui a autrefois lésé.

(7) Ciné-Samedi: "Le grand chef". Fr. Comédie une réalisation de H. Verneuil en 1958 avec Fernandel, Gino Cervi et le petit Papouf. — Deux braves types enlèvent un fils de millionnaire qui leur cause un tas d'embêtements.

(11) (13) Les Grands Films: "Violence à Jericho". E.U. Western réalisé en 1967 par A. Laven avec Dean Martin, George Peppard et Jean Simmons. — Un homme débarrasse la ville de Jericho d'un aventurier qui y faisait la pluie et le beau temps.

(4) A la Brûlante: "Le chevalier des sables". E.U. Drame traitant de psychologie réalisé en 1965 par V. Minelli avec Richard Burton, Elizabeth Taylor et Eva Marie Saint. — Un ministre protestant se laisse séduire par une artiste bohème.

(7) (10) Les Grands Spectacles: "Lancelot, chevalier de la reine". G.-B. Film d'aventures réalisé et interprété par Corneille Wilde, en 1963 avec Jean Wallace et Brian Aherne. — Un chevalier tombe amoureux d'une jeune fille destinée à un roi.

(8) Saturday Movie: "The good, the bad and the ugly". Western réalisé en Italie en 1967 par S. Leone avec la participation de Clint Eastwood, Eli Wallach et Lee Van Cleef. — Durant la guerre de Sécession, trois aventuriers rivalisent pour la possession d'un trésor dérobé à l'armée confédérée.

(12) Academy Performance: "One of our own". E.U. Drame réalisé en 1975 avec George Peppard, Zohra Lampert et Louise Sorel. — Un neurochirurgien d'un grand hôpital métropolitain est accusé par son ex-épouse de consacrer plus de temps à ses patients qu'à son fils souffrant d'une maladie mystérieuse.

(11) Cinéma: "Le bossu de Rome". Drame réalisé en France en 1960 par C. Lizzani avec Gerard Blain, Anna-Maria Ferrero et Bernard Blier. — En 1943, un bossu dirigeant un groupe de résistants italiens sème la panique à Rome.

(4) Ciné-4: "A corps perdu". E.U. Mélodrame une réalisation de W. Grayman en 1965 avec Bradford Dillman, Suzanne Pleshette et Ben Gazzara. — Les aventures conjugales mouvementées d'une nymphomane.

(13) Ciné-Soir: "J'ai épousé un Français". E.U. Comédie une réalisation de N. Negulesco en 1959 avec Deborah Kerr, Rossano Brazzi et Maurice Chevalier. — Les aventures cocasses d'un Français et d'une Anglaise qui se sont épousés durant la Deuxième guerre mondiale.

(5) After Eleven: "The 300 Spartans". Drame historique réalisé en 1962 par R. Mateo avec Richard Egan, Diane Baker et Ralph Richardson. — Evocation du fait héroïque de Léonidas au défilé des Thermopyles.

(7) (10) Sans Pantoufles: "La neige en deuil". Drame traitant de psychologie réalisé en 1966 par E. Dmytryk avec la participation de Spencer Tracy, Robert Wagner et Claire Trevor. — Un vieux guide et son jeune frère escaladent une montagne pour retracer les rescapés d'un accident d'avion.

(12) The 12 Midnight Movie: "Star". E.U. Comédie musicale une réalisation de R. Wise en 1968 avec Julie Andrews, Daniel Massey et Richard Crenna. — Gertrude Lawrence, artiste britannique de music-hall, devient l'idole du public américain.

(11) Ciné-Nuit: "La bête à l'affût". Fr. Drame policier une réalisation de P. Chenal en 1959 avec Françoise Arnoul, Henri Vidal et Gaby Sylvia. — Une riche veuve tente de sauver un évadé de prison.

(13) Ciné Qua-Non: "Le retour

ou tils du Cheik". H. 1962, aventures de M. Costa avec Gordon Scott, Jany Clair et Alberto Farnese. — Un Bedouin vend sa soeur en détroit le despotisme qui l'a assassinée.

(10) Sans Pantoufles: "Nuits chaudes d'Orient". H. Documentaire réalisé en 1962 par R. Bianchi Montero. — Spectacles de cabaret dans quelques villes orientales.

## DIMANCHE 4 MAI 1975

### P.M.

(8) Sunday Showtime: "Woman's world". E.U. Comédie de meurtres une réalisation de J. Negulesco en 1954 avec la participation de Clifton Webb, Cornelia Wilde et June Allyson. — Des conflits se créent entre des individus pour l'obtention d'un poste vacant dans une grande compagnie.

(4) Cinéma: Programme double. "En suivant mon cœur". E.U. Comédie une réalisation de R. Thorpe en 1962 avec la participation de Connie Francis, Russ Tamblyn et Richard Long. — Les aventures de femmes ou fiancées de marins américains sur la Côte d'Azur.

"Fathom". Drame d'espionnage réalisé en Grande-Bretagne en 1967 par L. Martinson avec Tony Franciosa, Raquel Welch et Ronald Fraser. — Une jeune fille découvre un espion qui simule être un agent secret.

(4) (7) (10) Ciné-Choix: "Le carnaval des truands". Drame policier réalisé en Italie en 1967 par G. Montalbani et interprété par Janet Leigh, Robert Hoffman et Edward G. Robinson. — Un professeur projette un vol de banque durant le carnaval de Rio.

(8) Sunday Movie: "The Barbary Coast". E.U. Drame policier réalisé en 1975 par B. Bixby avec la participation de Dennis Cole, William Shatner et Lindsay Day George. — Un détective et le propriétaire d'un casino s'associent pour lutter contre le crime et font échouer une machine à sous visant à extorquer d'importantes sommes d'argent sous le couvert de la protection.

(11) (13) Ciné-club: "Feu de paille". Drame psychologique réalisé en 1972 par V. Schlöndorff avec Margarethe von Trotta, Friedhelm Ptok et Martin L. par l'homme et rejetée par la société.

(3) Sunday Movie: "Hawaii". E.U. Drame social réalisé en 1966 par G.R. Holl avec Max Von Sydow, Julie Andrews et Richard Harris. — Au temps de la colonisation d'Hawaii, les ennemis d'un ministre calviniste et de sa femme.

(5) After Eleven: "Hotel". E.U. Drame réalisé en 1967 par R. Quine avec la participation de Rod Taylor, Melvyn Douglas et Karl Malden. — Le gérant d'un hôtel de la Nouvelle-Orléans doit résoudre maintes difficultés.

(12) The 12 Midnight Movie: "Sundays and Cybele". Drame poétique réalisé en France en 1961 par S. Bourguignon et interprété par Hardy Krüger, Patricia Gozzi et Nicole Courcel. — Des liens d'amitié se nouent entre un amnésique et une petite fille.

## LUNDI 5 MAI 1975

### P.M.

(12) Matinee with George Balcan: "Mr. Peabody and the Mermaid". E.U. Comédie une réalisation de J. Pichel en 1948 avec William Powell, Ann Blyth et Irene Hervey. — Un pêcheur attrape une sirène et l'amène chez lui.

(5) Monday Movie: "Incident in San Francisco". Drame policier réalisé aux Etats-Unis en 1971 par D. Medford et interprété par Christopher Connolly, Richard Kiley et Leslie Nielsen. — Un jeune reporter vient en aide à un homme accusé de meurtre après s'être porté au secours d'un vieil homme attaqué par des vauriens.

(4) Cinéma: "Un verre de whisky". Fr. Drame réalisé en 1960 par J. Coll et interprété par Rossana Podesta, Arturo Fernandez et Georges Rigaud. — Un gigolo fait le desespoir d'une jeune femme pour qui elle voue un amour véritable.

(7) Ciné 7: "Le pont des soupis". H. Film de cape et d'épée de P. Pierotti en 1964 avec Brett Halsey, Gianna Maria Canale et Conrado Sanmartin. — Le fils du duc de Venise se dresse contre des imposteurs.

(11) Cinéma: "Le viol". Fr. Science-fiction de J. Dasque avec Maurice Chevi et Alain Mottet. — En cherchant du travail, un homme qui a été remercié se rend compte que lui et les siens sont catalogués et que leur vie personnelle est connue de tous.

(10) Ciné-Lundi: "Les murailles de l'enfer". Phil. Drame de guerre réalisé en 1964 par G. de Leon et E. Romero avec la participation de Jack Mahoney, Fernando Poe Jr. et Mike Parsons. — En 1945, aux Philippines, des Américains attaquent une forteresse occupée par des Japonais.

(7) Ciné-éprouvé: "L'amour d'une mère". Mélodrame réalisé en Italie en 1954 par C. Bargesio avec Brigitte Fossey, Xenia Valderi et Fausto Tozzi. — Momentanément séparé, un couple de trapezistes se retrouve au chevet de leur enfant malade.

(13) Cinéma de 5 heures: "Le fils de l'aigle noir". H. 1968, aventure de G. Malatesta avec Mimmo Palmara, Edwige Fenech et Franco Ressel. — Un chef de cosaques s'élève contre un despotisme.

# Soljenytsine est au Québec

OTTAWA (PC) — L'écrivain russe A. Soljenytsine est actuellement en visite au Canada pour affaires personnelles, a annoncé, hier, un porte-parole du ministère de l'Immigration.

M. Soljenytsine, auteur de "L'archipel du Goulag", une cuisante diatribe contre les camps de travail de Staline, détient un visa de visiteur qui lui permet de séjourner au Canada durant six mois et d'aller partout à travers le pays. Mais le porte-parole a indiqué que l'écrivain resterait probablement dans la région de Montréal.

A Montréal, l'archevêque Sylvestre, chef du diocèse canadien de l'Eglise orthodoxe d'Amérique, a déclaré que M. Soljenytsine était "en retraite spirituelle".

"Il a insisté pour rester tout à fait dans l'intimité", a déclaré de son côté le révérend John Tkachuk, doyen de la cathédrale orthodoxe de St-Pierre et St-Paul à Montréal. "Nous sommes dans la semaine du carême orthodoxe, une semaine de prière et de stricte observance du jeûne de pénitence."

"Il est possible que le Lundi de Pâques, il décide

de rompre son silence. Dans son propre intérêt, et en accord avec la sainteté particulière de cette semaine, nous espérons qu'il ne sera pas dérangé."

C'est dans le plus grand secret, que l'écrivain célèbre est arrivé au Québec cette semaine, plus précisément à l'aéroport de Dorval.

Le journal La Presse annonçait hier en page frontispice que l'auteur de "L'archipel du Goulag" est arrivé lundi, à 16 heures, en provenance de Zurich. Il est monté précipitamment dans une voiture qui attendait près de

l'avion Swisssair, portant une grosse serviette. La voiture, où l'on trouvait trois ou quatre inconnus, a immédiatement pris l'autoroute du Nord, vers les Laurentides.

Deux étudiants du Collège Dawson qui flânaient à l'aéroport à ce moment, ont reconnu l'écrivain, et, avec un téléobjectif, ont pris deux photos. Leur attention a été attirée par un va-et-vient insolite de voitures et d'individus pressés autour de l'avion qui se dirigeait du côté des hangars de la compagnie Nordair.

C'est seulement un bon quart d'heure après la sortie des passagers que les étudiants - de moins de 20 ans - ont aperçu un homme dans la cinquantaine, la barbe grisonnante au vent et une casquette à la main, descendre la passerelle en compagnie de deux autres. Aussitôt, quatre hommes sortirent de l'une des voitures stationnées près de l'avion et se portèrent à sa rencontre.

Les étudiants ont tout fait de remarquer l'étrange ressemblance de l'arrivant avec le célèbre proscrit russe qui habite la Suisse depuis l'automne dernier. Pendant que l'un des garçons croquait des photos, son copain demanda à un membre du groupe qui entourait le nouveau venu s'il s'agissait bien de Soljenytsine. "Non...Non", lui répondit-il en faisant de grands gestes pour l'inciter à ne pas s'approcher. "Non... non... allez-vous-en. On n'a rien à vous dire..."

# Tuerie dans la famille d'un agent de la GRC à Halifax

NEW GLASGOW, N.-E. (PC) — Un jeune policier de la Gendarmerie royale, sa femme, et les parents de sa femme ont été tués par balles, jeudi soir, à New Glasgow, au cours de ce que la

police appelle un "incident domestique".

La Gendarmerie a identifié comme suit les victimes: l'agent Barry W. MacLeod, âgé de 28 ans, de Souris, Ile-du-Prince-Edouard, qui était en

poste à Halifax; sa femme, Ann Marie; et M. et Mme Daniel Collie, père et mère de Mme MacLeod.

La fusillade est survenue au logis des Collie. Deux des cadavres ont été trouvés à l'intérieur de la maison, et les deux autres sur une rue voisine.

M. Collie était un important marchand de bois dans le nord de la Nouvelle-Ecosse. MacLeod faisait partie de la Gendarmerie depuis près de sept ans.

# Etude de la dissociation dans les pénitenciers

OTTAWA (PC) — Un groupe d'étude sur l'emploi de la dissociation dans les pénitenciers fédéraux a été mis sur pied par le gouvernement fédéral, a annoncé, cette semaine, le Solliciteur général, M. Warren Almond.

L'organisme sera présidé par le Dr Jim Vantour, de l'Université Carleton, et il se rendra dans 10 pénitenciers pour y examiner le degré d'utilisation et les effets de la dissociation.

Les visites commenceront au début de mai et le rapport d'enquête devrait être remis vers la fin d'octobre.

**LA MEDITATION TRANSCENDANTIALE**

CONFERENCES D'INFORMATION: (Entrée libre)  
données par un instructeur de M.T.

<p><b>Dimanche</b> 4 mai, 14h00 Académie Château Lac Beauport</p>	<p><b>Mardi</b> 6 mai, 20h00 Centre du Plan Mondial 1085, av. des Erables</p>
<p><b>Mardi</b> 6 mai, 20h00 CEGEP Limoilou, local 2E0507</p>	<p><b>Mercredi</b> 7 mai, 20h00 Université Laval Pavillon Korinck, local 2E</p>

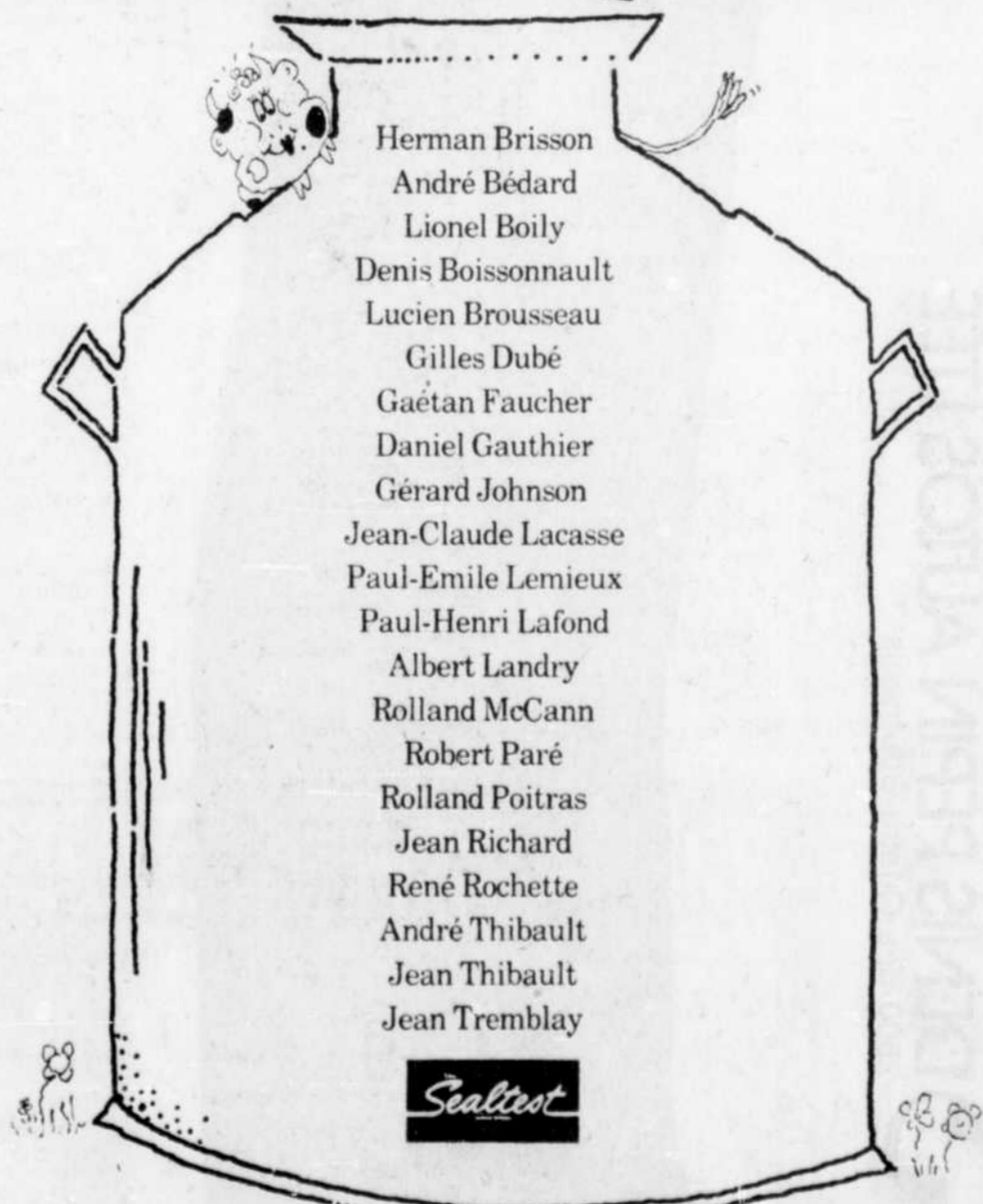
Sous les auspices de l'Association Internationale de Méditation Transcendantale

**POUR INFORMATION: 529-2149**



Maharishi Mahesh Yogi

# Voici la crème des distributeurs Sealtest à Québec.



- Herman Brisson
- André Bédard
- Lionel Boily
- Denis Boissonnault
- Lucien Brousseau
- Gilles Dubé
- Gaétan Faucher
- Daniel Gauthier
- Gérard Johnson
- Jean-Claude Lacasse
- Paul-Emile Lemieux
- Paul-Henri Lafond
- Albert Landry
- Rolland McCann
- Robert Paré
- Rolland Poirtras
- Jean Richard
- René Rochette
- André Thibault
- Jean Thibault
- Jean Tremblay

# Des gars qui savent s'occuper de vos affaires.

Pour tous renseignements, veuillez appeler: **681-7567**  
Les Laiteries Dominion Limitée

LES LAITERIES DOMINION LIMITEE UTILISENT SOUS LICENCE LA MARQUE DE COMMERCE SEALTEST, PROPRIETE KRAFTCO CORP.

## LUNDI 5 MAI

LES PHARMACIES  
GILLES BEAULIEU ET YVES GARON  
**SERVICE PHARMAPRIX**

### GALERIES STE-ANNE ET GALERIES CHAGNON VOUS OFFRENT

LE JOUR .44

## SURVEILLEZ LA MAIN JAUNE

**QUI VOUS POINTERA VERS LES FORMIDABLES SPECIAUX DU LUNDI**

<b>TISSUS-MOUCHOIRS</b> Format 200 Rég. 3/1.44	<b>SPECIAL .44</b> 3/1.32
<b>BRADOSOL</b> Losange antiseptique Format 20 Rég. 1.09	<b>SPECIAL .44</b>
<b>REGENERATEUR pour CHEVEUX</b> JEAN-PIERRE 16 OZ	<b>SPECIAL .44</b> Rég. 1.99
<b>SHAMPOING CARLO</b> à la bière 32 oz	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .69
<b>SACHETS</b> ALGUE MARINE	<b>4/ .44</b> Rég. .15
<b>CLEARASIL LIQUIDE</b> 1 OZ	<b>2/ .44</b> Rég. .25
<b>LIMONADE ASEPTA</b> 10 OZ	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .90
<b>SHAMPOING AUX OEUF</b> HELENE CURTIS 12 OZ	<b>SPECIAL .44</b> Rég. 1.29
<b>NYQUIL</b> 2 OZ	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .69
<b>PATE DENTIFRICE</b> STRIPE FORMAT 50 ml	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .65
<b>STAY-FREE</b> MINI-FORMAT 10	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .75
<b>LISTERINE ANTISEPTIQUE</b> 3 OZ	<b>SPECIAL .44</b>
<b>BROMO SELTZER</b> 1 OZ	<b>SPECIAL .44</b>
<b>ALCOOL A FRICTION</b> 16 OZ	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .59
<b>LOTION VASELINE</b> SOINS INTENSIFS	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .76
<b>PAPIER TOILETTE</b> LADY SCOTT 2 ROULEAUX	<b>SPECIAL .44</b> Rég. 3/1.44
<b>BROSSE A DENTS</b> DR WEST	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .69
<b>BAIN DE MER</b> "AUX ALGUES MARINES" 32 OZ	<b>SPECIAL .44</b>
<b>SHAMPOING SATINA</b> 32 OZ	<b>SPECIAL .44</b> Rég. 1.39
<b>SHAMPOING WHITE RAIN</b> 6 OZ	<b>SPECIAL .44</b> Rég. .89
<b>RASOIR</b> WILKINSON	<b>OFFRE SPECIAL .44</b>

SPECIAL DU JOUR

## DAINTY BOL

Nettoie les toilettes  
Rég. .99

## .44

SPECIAL

VENEZ NOUS VOIR POUR CONSTATER PAR VOUS-MEMES. UNE MULTITUDE D'AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN.

**SERVICE PHARMAPRIX**

LES GALERIES STE-ANNE, GIFFARD  
1500 RUE D'ESTIMAUVILLE  
GALERIES CHAGNON, LEVIS

# La demande d'appel de Boustany est rejetée

par J.-Claude RIVARD

Le Libanais Emile Halim Boustany qu'un jury des assises avait trouvé coupable d'importation et de trafic de 25.75 livres de Hashish à Québec en mai 1972, vient d'essuyer un revers devant la cour d'appel du Québec.

Cette dernière n'a pas cru opportun d'intervenir pour modifier le verdict de culpabilité prononcé par les douze jurés, ni d'ordonner le nouveau procès qu'il réclamait.

Boustany, fils d'une personnalité du gouvernement libanais et qui était défendu en vertu d'un mandat sollicité par le consulat de ce pays, devra purger la peine de sept ans de pénitencier à laquelle l'a condamné le juge Henri Drouin, le 14 avril 1973, au terme d'un retentissant procès qui dura quatre semaines.

Il était impliqué dans la plus importante cause d'importation et de trafic de hashish jamais connue à Québec.

Le produit, originaire de Syrie, avait été commandé par l'accusé, lui-même, lors d'un voyage au Liban qu'il effectua au début de 1972. L'envoi devait être fait dans une boîte d'échantillons de pots à fleurs libanais. L'Interpol observait toutefois.

Deux mois plus tard, en mai, quatre caisses destinées à Boustany, par le biais du boutiquier Victor Scarmouche ("Vic Karo") arrivaient à l'aéroport de Montréal. Le flair des chiens de la Gendarmerie royale du Canada a eu tôt fait de saisir la présence d'un produit interdit dans l'une de ces caisses. On l'a néanmoins suivie jusqu'à Québec. De passage depuis

peu, à Québec, Boustany s'est rendu lui-même en prendre possession. Il a apporté ces caisses au second étage de la Boutique Vic Karo, au 56 de la Fabrique. Au même moment, toute une escouade de la GRC cernait le secteur du quartier latin où est situé cet établissement. Boustany allait être arrêté par des policiers en civil, au moment même où il sortait de l'établissement pour rentrer dîner chez lui et pendant qu'un groupe de gendarmes faisait irruption à l'intérieur pour mettre la main sur la mystérieuse caisse.

Les pots à fleurs étaient presque tous cassés. Dans les doubles parois de la caisse de carton, se trouvaient du hashish, transformé sous forme de plaquettes.

Devant la Cour d'appel, Boustany a soutenu que les jurés ont été induits en erreur avant de rendre leur verdict: des irrégularités se seraient glissées dans l'adresse du juge; la déclaration remise par Boustany aux gendarmes après son arrestation n'aurait pas été libre et volontaire; le procureur fédéral Gaston Desjardins aurait versé dans l'illégalité en s'adressant aux jurés; etc...

Les juges Lucien Tremblay, George Owen et Laurent Bélanger en sont venus à la conclusion que ces griefs ne sont aucunement fondés.

as-tu ton passe-sport?

# soyez infidèle



## changez de GIN

DISTILLERIE GIBSON DU CANADA L.TÉE

**DENIS PEPIN AUTOS LIÉE**  
2500 des Quatre-Bourgeois



# tournez le dos aux imitateurs

Les imitateurs, c'est ce qu'il y a de plus charmant quand on les reconnaît tout de suite. Alors on se laisse volontiers prendre au jeu parce que l'on sait que ce n'est qu'un jeu. D'un autre côté, il y a les imitateurs qui se déguisent en concessionnaires d'automobiles; alors là, c'est moins drôle. Si c'est le cas de ton concessionnaire... y faut que tu changes!